

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



Rapport
d'activité
2019

G
A
K
I
C
V
V
H
G R A N D
F C T C
- R O R L Y
S E I N E
P V
A
B I È V R E
M J
S
V



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE
11 rue Henri Farman / 94398 Orly aéroport cedex

CONCEPTION ET RÉDACTION : Elisabeth Selvi, Christine Verron

COMITÉ DE RELECTURE : Frank Bayard, Damien Calvignac,
Noémie Rubatat, Elisabeth Selvi, Christine Verron

CONCEPTION GRAPHIQUE : Virginie Gabriel-Stepler

CRÉDITS PHOTOS : Emilie Legenty (sauf mentions contraires)

CARTOGRAPHIE : SIG-Claire Vogel (sauf mentions contraires)



IMPRESSION : Peri-Graphic
Imprimé sur papier 100 % PEFC
JUIN 2020

SOMMAIRE

Grand-Orly Seine Bièvre dans la métropole du Grand-Paris : un territoire stratégique

p6

Gouvernance et compétences



COMBATTRE les dérèglements climatiques et les nuisances

p13

- Mobiliser, éduquer, connaître, protéger l'environnement
- Réduire, collecter, valoriser les déchets
- Préserver les ressources en eau



GARANTIR la ville et la qualité de vie pour tous

p21

- Assurer des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert
- Préserver la cohésion sociale et territoriale : lutter contre les inégalités en accompagnant les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Lutter contre la relégation urbaine des quartiers et améliorer les conditions de vie des habitants
- Répondre aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie
- Contribuer à l'accès aux droits et à la tranquillité
- Maintenir et développer le tissu économique et productif
- Agir pour l'emploi, l'insertion et la formation
- Accompagner la création et le développement de l'économie sociale et solidaire



ANTICIPER les évolutions de vi(II)e

p31

- Accompagner les évolutions et la fabrication de la ville
- Accompagner les grands travaux
- Anticiper les évolutions liées aux transports et développer les mobilités actives
- Aménager la voirie et l'espace public pour favoriser des usages apaisés et partagés par tous
- Offrir un accès de proximité aux loisirs aquatiques et sports de glace et contribuer à l'apprentissage de la natation pour tous
- Proposer une offre culturelle de proximité ambitieuse et accessible à tous



S'AFFIRMER comme un territoire métropolitain

p45

- Un territoire industriel et productif, source de richesses et d'emplois
- Orly-Rungis, un pôle stratégique
- Villeneuve Triage : un site d'opportunités au service des dynamiques territoriales, métropolitaines et régionales
- La Seine, emblème et atout majeur du territoire



UNE ORGANISATION au service du territoire

p49

- L'observation du territoire
- La mission appels à projets
- Les services mutualisés entre et avec les communes membres
- Les ressources internes et les services supports
- Les finances
- Les ressources humaines





À l'heure où nous écrivons ces lignes, une pandémie frappe notre pays et exige du service public une présence à la fois opérationnelle et rassurante pour nos concitoyens. Les femmes et les hommes de la fonction publique territoriale assument leur rôle avec responsabilité, souvent dans des conditions complexes. Le sens du service public s'est révélé à nouveau à tous ceux qui auraient pu avoir oublié sa signification première : engagement bienveillant et entier au service des autres.

Ce deuxième rapport d'activité témoigne indubitablement de l'inscription de plus en plus forte du Grand-Orly Seine Bièvre dans le paysage métropolitain. Nous conduisons des politiques publiques dynamiques et ambitieuses, au service de tous les habitants et salariés du territoire.

Le 21 décembre 2019, le Conseil territorial a adopté son projet de territoire. Un document socle organisé autour de 4 exigences et de 63 fiches actions qui structurent nos missions et nos projets : combattre les dérèglements climatiques et les nuisances, garantir la ville et la qualité de vie, anticiper les évolutions de la vie et de la ville, s'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable.

Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire aux multiples projets de développement, un territoire en mutation-transformation urbaine, un territoire attractif économiquement et un territoire de la mobilité. Notre responsabilité collective est avant tout de garantir un équilibre écologique entre ces 4 grandes fonctions. L'humain est au cœur de toutes nos actions, pour que soient pris en compte les besoins de la population résidente, salariée, ses aspirations au quotidien, et pour permettre un accès au logement, à l'emploi, aux loisirs, à l'éducation et plus globalement au service public.

Nous gérons plus de 100 équipements (médiathèques, conservatoires, piscines, hôtels d'entreprises, maisons de la justice et du droit notamment) qui rendent un service public essentiel au quotidien. Parallèlement sur l'espace public, des équipes réparties sur tout le territoire assurent le ramassage des déchets, l'entretien des réseaux d'assainissement et de la voirie. Les agents territoriaux ont aussi la charge du suivi de onze opérations de renouvellement urbain, de trente zones d'aménagement concerté. Ils participent à 3 Contrats d'Intérêt National et à un Projet Partenarial d'Aménagement.

Notre objectif est double : assurer le service public au quotidien et développer le territoire par des projets innovants qui ouvrent des perspectives d'avenir à tous ses habitants. 2019 a été une année riche en projets et réalisations : la réouverture de la médiathèque Raymond Queneau à Juvisy-sur-Orge, la présentation de la première rame du T9 à Orly, l'inauguration du nouveau pôle intermodal de Juvisy-sur-Orge, ou encore la fin des travaux de l'opération de renouvellement urbain du Chaperon-Vert à Arcueil-Gentilly. Des contrats majeurs pour l'avenir de notre territoire ont également été signés ou élaborés en 2019 : pour un territoire d'industrie, pour un territoire de transition écologique, pour un projet partenarial du Pôle d'Orly, ainsi qu'une convention de renaturation des berges de l'Yerres à Villeneuve-Saint-Georges.

Toutes ces actions ont été menées grâce à l'implication des maires et des vice-présidents de l'EPT, et bien sûr, grâce au professionnalisme et à l'investissement des 1 450 agents en lien étroit avec les services municipaux. C'est cette dynamique que nous poursuivons en 2020 pour être à la hauteur des projets et des chantiers qui transforment notre territoire.

Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

dans la Métropole du Grand Paris :
un territoire stratégique

Plus grand territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP), il regroupe 24 communes sous la forme d'une « coopérative de villes ». Son positionnement et son potentiel de développement en font l'un des acteurs majeurs de la dynamique métropolitaine.



UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN INCONTOURNABLE

24 COMMUNES RÉPARTIES
SUR **2** DÉPARTEMENTS

124 KM²

705 000
HABITANTS

312 000
LOGEMENTS



UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

800 HA
D'ESPACES VERTS PUBLICS

140
LIEUX CULTURELS PUBLICS

380
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

28 KM
DE BERGES DE SEINE



LE 3^{ÈME} PÔLE ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE

Labellisé
« **Territoire d'Industrie** »

PAR LE GOUVERNEMENT

300 000
EMPLOIS

53 500
ÉTABLISSEMENTS DONT

5 000 CRÉÉES EN 2019

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS
1^{er} marché mondial
DE PRODUITS FRAIS



UN TERRITOIRE DE MOBILITÉ

1 AÉROPORT
INTERNATIONAL

7 PORTS
URBAINS

3 AUTOROUTES
(A6, A86, A106)

10 GARES DU GRAND
PARIS EXPRESS

21 GARES RER

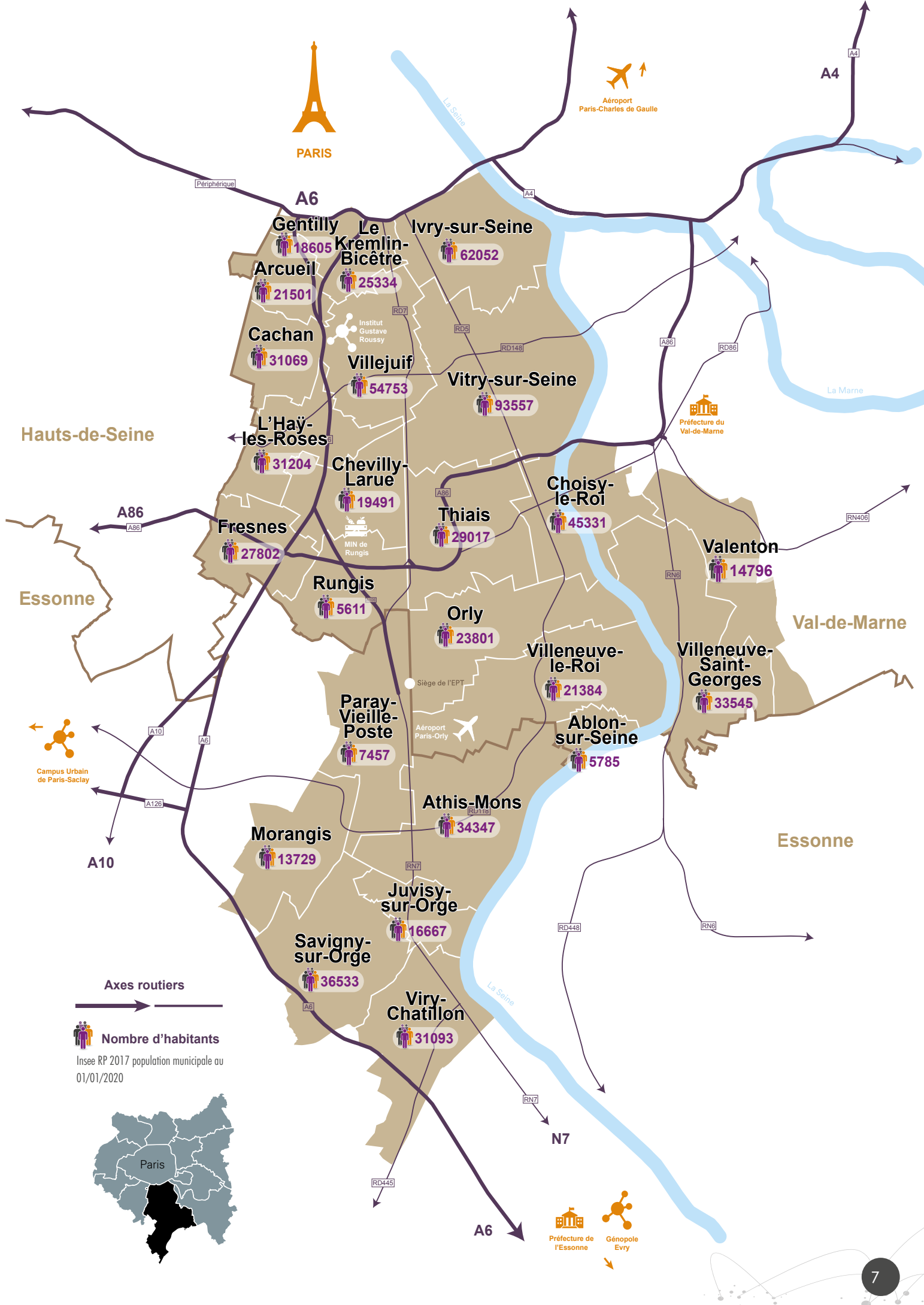
2 TRAMWAYS

6 STATIONS
DE MÉTRO

1 PROJET DE
TÉLÉPHÉRIQUE



**PLUS DE 70 PROJETS
URBAINS**



GOVERNANCE et COMPÉTENCES

LE FONCTIONNEMENT

• La coopérative de villes

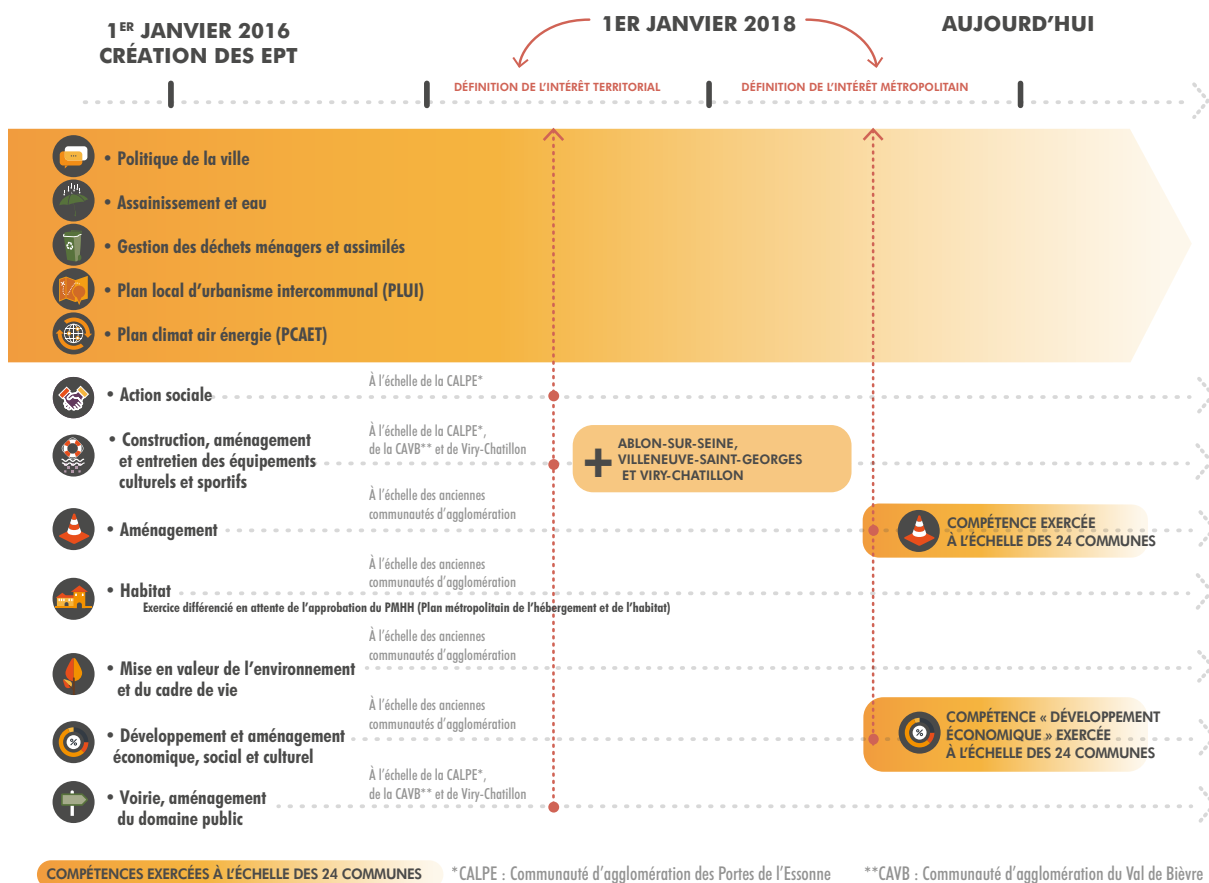
L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre regroupe 24 communes sous la forme d'une « **coopérative de villes** ». Il remplace ainsi les communautés d'agglomération préexistantes (Les Portes de l'Essonne (CALPE), le Val de Bièvre (CAVB), la Seine-Amont (CASA) et les Lacs de l'Essonne (avec la ville de Viry-Chatillon)) auxquelles s'associent 8 communes qui n'étaient pas en intercommunalité (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges). Dans la pratique c'est le respect du fait et de l'histoire communale et la vision pluraliste des projets communs. C'est également la **conduite collective des politiques publiques**, forte de la proximité dans la perception des besoins du territoire, forte de l'ambition d'une égalité d'accès aux services et équipements publics, la mutualisation des moyens, la complémentarité de l'organisation des services publics.

• La gouvernance

Le fonctionnement de l'EPT est assuré par un **bureau exécutif** composé de **18 vice-président.e.s** et **6 conseiller.e.s délégué.e.s**, représentant chacune des villes du territoire. Attaché-e-s aux décisions librement consenties par les villes et au respect des spécificités communales, les élu-e-s du Grand-Orly Seine Bièvre ont adopté une **charte de gouvernance** lors du conseil territorial du 12 avril 2016.

La **conférence des maires** représente ainsi l'instance d'arbitrage et de validation politique.

• Les compétences



LES 4 EXIGENCES



Le 18 décembre 2018 le conseil du territoire a adopté le projet de territoire du Grand-Orly Seine Bièvre. Un document cadre qui traduit la vision commune de l'ensemble des 24 villes, des enjeux et des actions à mettre en œuvre. C'est un véritable programme pour faire territoire, pour porter collectivement un développement utile aux populations, pour défendre les actions des communes et celles qui font sens au niveau intercommunal. Cette ambition permettra de valoriser et de promouvoir le territoire au sein de la Métropole du Grand Paris. Il s'articule en 4 exigences qui structurent les grands projets et les actions de l'EPT :

- Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances
- Garantir la ville et la qualité de vie pour tous
- Anticiper les évolutions de vi(II)e
- S'affirmer comme un territoire métropolitain

En 2019, tous les services ont travaillé pour inscrire leurs actions dans les exigences du projet de territoire et 63 fiches actions ont été produites couvrant tous les domaines de compétences et d'expertises de l'EPT. Elles ont été adoptées au conseil territorial du 21 décembre 2019 donnant une véritable feuille de route pour l'avenir.

L'ALLIANCE DES TERRITOIRES

Une association créée fin 2018 entre les 11 intercommunalités du Grand-Paris fait œuvre de lobbying pour promouvoir l'image d'une métropole ascendante, polycentrique et solidaire, pour défendre les intérêts du bloc communal et pour œuvrer en faveur d'un renforcement juridique et financier des EPT.

C'est dans cet esprit que les présidents des EPT ont engagé en 2019 un combat pour que les EPT retrouvent un statut d'EPCI à fiscalité propre avec le maintien au-delà de 2020 de la Cotisation Foncière des Entreprises votée et perçue par les EPT et obtiennent la clarification du mode d'élection avec un fléchage des intercommunalités de proximité.

Parallèlement, l'Alliance a mis en place plusieurs groupes de travail composés d'experts des Territoires avec pour objectifs de réaliser et partager des analyses approfondies sur des sujets d'actualité métropolitaine. Chaque territoire pilote un groupe de travail. Grand-Orly Seine Bièvre coordonne le groupe développement économique.

Un premier succès avec le maintien des 55 Millions de dotation d'intercommunalité au bénéfice des territoires pour 2019 et 2020.

2019 : UN NOUVEAU SIÈGE POUR LE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE !

L'EPT a emménagé au cœur du territoire dans l'immeuble Askia sur la plateforme aéroportuaire d'Orly. Les 2 étages de cet immeuble moderne, clair et géré durablement, ont permis, outre les économies d'échelle, le rapprochement de plus de 370 agents, occasion de restructurer des services souvent répartis sur 3 sites au préalable.

La proximité des services a facilité les échanges entre les agents participant à un meilleur confort de travail et une organisation de l'administration plus fluide et plus efficace.



BUREAU TERRITORIAL

Il est composé de **25 élus** : le président – 18 vice-présidents et 6 conseillers délégués

Michel Leprêtre

Président

de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Vitry-sur-Seine



Jean-Luc Laurent

5^e vice-président,
délégué aux équipements culturels.

Le Kremlin-Bicêtre

Romain Marchand

10^e vice-président,
délégué au Plan local d'urbanisme intercommunal, à l'aménagement et au projet de territoire.

Ivry-sur-Seine



Stéphanie Daumin

1^{ère} vice-présidente,
déléguée à la transition énergétique, à la gestion et à la valorisation des déchets ainsi qu'aux enjeux aéroportuaires.

Chevilly-Larue



Jean-Marie Vilain

6^e vice-président,
délégué aux équipements sportifs.

Viry-Chatillon

Pascal Noury

11^e vice-président,
délégué aux finances.

Morangis



Hélène de Comarmond

2^e vice-présidente,
déléguée à la nature en ville (Seine, Bièvre, Orge, Lacs de l'Essonne).

Cachan



Christine Janodet

7^e vice-présidente,
déléguée aux transports et déplacements.

Orly



Alexandre Boyer

12^e vice-président,
délégué à la logistique et au fret.

Villeneuve-Saint-Georges

Richard Dell'Agnola

3^e vice-président,
délégué à la stratégie économique.

Thiais



Clément Decrouy

8^e vice-président,
délégué à la contractualisation des partenariats.

L'Hajÿ-les-Roses

Anne-Marie Gilger-Trigon

4^e vice-présidente,
déléguée à la solidarité, la cohésion sociale et l'habitat indigne.

Arcueil



Éric Mehlhorn

9^e vice-président,
délégué à la voirie et aux réseaux.

Savigny-sur-Orge

Patrick Daudet

14^e vice-président,
délégué à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle.

Gentilly



Cécile Veyrunes-Legrain

13^e vice-présidente,
déléguée à l'eau et à l'assainissement.

Vitry-sur-Seine

Elie Yebouet

15^e vice-président,
délégué à la recherche, à
l'innovation et à l'enseignement
supérieur.

Villejuif

**Patrice Diguët**

16^e vice-président,
délégué à l'immobilier
d'entreprises et aux activités
productives.

Choisy-le-Roi

**Nathalie Lallier**

17^e vice-présidente,
déléguée à l'économie sociale
et solidaire.

Paray-Vieille-Poste

**Sakina Hamid**

18^e vice-présidente,
déléguée au plan local de
l'habitat intercommunal.

Villeneuve-le-Roi

**Christine Rodier**

1^{er} conseillère
déléguée à la santé.

Athis-Mons

**Françoise Baud**

2^e conseillère
déléguée au patrimoine bâti.

Valenton

**Eric Grillon**

3^e conseiller
délégué aux modes actifs de
déplacement.

Ablon-sur-Seine

**Richard Domsps**

4^e conseiller
délégué à la politique de la ville
et au projet de renouvellement
urbain.

Fresnes

**Michel Perrimond**

5^e conseiller
délégué au développement
numérique.

Juvisy-sur-Orge

**Raymond Charresson**

6^e conseiller
délégué au tourisme et aux enjeux
hôteliers

Rungis

CONSEIL TERRITORIAL

Présidé par Michel Leprêtre, il comprend **92 élus** désignés par les conseils municipaux des 24 villes membres. Chaque commune dispose d'un nombre de représentants proportionnel à sa taille, avec un minimum d'un représentant par ville.

452 DÉLIBÉRATIONS
7 RÉUNIONS DU CONSEIL
7 RÉUNIONS DU BUREAU
4 COMMISSIONS PERMANENTES

Ablon-sur-Seine

Eric Grillon

Arcueil

Daniel Bréuiller
Anne-Marie Gilger-Trigon

Athis-Mons

Julien Dumaine
Pascal Petetin
Christine Rodier
Patrice Sac

Cachan

Hélène de Comarmond
Jacques Foulon
Jean-Yves Le Bouillonnet
Édith Pescheux

Chevilly-Larue

Stéphanie Daumin
André Deluchat

Choisy-le-Roi

Catherine Desprès
Patrice Diguët
Didier Guillaume
Ali Id Elouali
Tonino Panetta
Isabelle Riffaud

Fresnes

Marie Chavanon
Richard Domsps
Denis Helbling
Laurinda Moreira Da Silva

Gentilly

Patrick Daudet
Patricia Tordjman

Ivry-sur-Seine

Annie-Paule Appolaire
Philippe Bouysson
Pierre Chiesa
Évelyne Lesens
Romain Marchand

Marie Pieron

Mourad Tagzout
Bozena Wojciechowski

Juvisy-sur-Orge

Michel Perrimond
Robin Reda

Le Kremlin-Bicêtre

Sarah Benbelkacem
Lina Boyau
Jean-Luc Laurent
Jean-Marc Nicolle

L'Hay-les-Roses

Clément Decrouy
Laure Hubert
Vincent Jeanbrun
Françoise Sourd

Morangis

Pascal Noury

Orly

Thierry Atlan
Nathalie Besniet
Christine Janodet

Paray-Vieille-Poste

Nathalie Lallier

Rungis

Raymond Charresson

Savigny-sur-Orge

Nadège Achtergaele
Sébastien Beneteau
Anne-Marie Gérard
Daniel Guetto
Eric Mehlhorn

Thiais

Daniel Beucher
Richard Dell'Agnola
Virginie Marcheix
Pierre Segura

Valenton

Françoise Baud

Villejuif

Catherine Casel
Dominique Girard
Annie Grivot
Franck Le Bohellec
Alain Lipietz
Franck Perillat-Bottonnet
Philippe Vidal
Elie Yebouet

Villeneuve-le-Roi

Didier Gonzales
Pascal Gagnepain
Sakina Hamid

Villeneuve-Saint-Georges

Stéphanie Alexandre
Sylvie Altman
Alexandre Boyer
Nathalie Dinner
Philippe Gaudin

Viry-Chatillon

Jérôme Bérenger
Arielle Merrina
Laurent Saverbach
Jean-Marie Vilain

Vitry-sur-Seine

Alain Afflatet
Pierre Bell-Lloch
Jean-Marc Bourjac
Rémi Chicot
Jean-Claude Kennedy
Fabienne Lefebvre
Michel Leprêtre
Isabelle Lorand
Sylvie Montoir
Jacques Perreux
Sarah Taillebois
Hocine Tmimi
Cécile Veyrunes-Legrain

Les commissions permanentes sont chargées d'étudier les questions qui sont soumises au Conseil territorial en fonction de leur champ d'intervention : durabilité des territoires, épanouissement et bien-être des territoires, gestion du patrimoine et des fonctions support, stratégie territoriale.





COMBATTRE

les dérèglements
climatiques
et les nuisances

- Mobiliser, éduquer, connaître, protéger l'environnement
- Réduire, collecter, valoriser les déchets
- Préserver les ressources en eau

MOBILISER, ÉDUQUER, CONNAÎTRE, PROTÉGER l'environnement



En positionnant en première exigence de son projet de territoire la lutte contre les dérèglements climatiques et les nuisances, le Grand-Orly Seine Bièvre affiche ses ambitions environnementales avec un triple enjeu au bénéfice de l'ensemble de ses habitants :

- lutter contre l'érosion de la biodiversité
- préserver le cadre de vie
- s'adapter au changement climatique.



Pour cela il s'appuie sur ses équipements, lieux de proximité avec les habitants, ainsi que sur les compétences qu'il exerce. Ces atouts lui permettent d'engager des actions ayant un impact large au vu de sa taille (déchets, gestion de l'eau, aménagement, etc.) et une vaste mobilisation des acteurs qu'il organise au travers de l'élaboration de documents réglementaires ou de projets d'aménagement.

INFORMER ET ÉDUQUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT À ARCUEIL

Bâtiment de haute qualité environnementale (HQE), dotée de trois salles d'animation, la Maison de l'environnement propose dans ses murs et jardins ou hors-les-murs, dans les écoles, centres de loisirs, manifestations municipales...

des animations autour de la préservation et de l'éducation à l'environnement.

Au travers de balades urbaines, d'actions pédagogiques sur la nature en ville, elle valorise aussi auprès du public les parcs du Val de Bièvre dont elle s'occupe en gestion différenciée : parc des Prés, parc des Aulnes, pièce d'eau de la Tourvoie à Fresnes et promenade de la Bièvre à l'Hay-les-Roses...

Animations de la Maison de l'environnement



390 ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS ONT TOUCHÉ 8 600 PERSONNES, DONT PLUS DE 5 900 ENFANTS.

- **230 animations avec les enfants** de 31 écoles primaires des 7 communes du Val de Bièvre
- **56 animations grand public**
- **43 permanences info énergie**
- **29 animations en temps périscolaires**
- **22 participations** à des événements organisés par des partenaires : villes, associations, autres
- **5 formations**
- **5 distributions de composteurs** aux particuliers avec initiation au compostage, soit **372 composteurs** distribués dont **75 composteurs collectifs** (quartiers ou pieds d'immeubles).

Principales thématiques abordées : l'eau et les déchets, jardinage/compostage, mobilités douces.





EMPREINTE CARBONE : 7,2 TONNES D'ÉQUIVALENT CO2
PAR AN ET PAR HABITANT CONTRE **11 TONNES**
PAR FRANÇAIS EN MOYENNE.

786 HECTARES D'ESPACES VERTS ET BOISÉS
OUVERTS AU PUBLIC (HORS CIMETIÈRES),
SOIT **11,6 M²** PAR HABITANTS EN 2013.

177 HECTARES DE SURFACE AGRICOLE
UTILE À PRÉSERVER (CHIFFRE 2010)
ET **65 SITES D'AGRICULTURE URBAINE.**

28 KM DE LINÉAIRE DE BERGES DE SEINE
À PRÉSERVER ET À VALORISER.

MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR CONCOURIR À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Au-delà de l'impératif réglementaire qui s'impose à l'EPT, le **Plan climat air énergie territorial (PCAET)** est à la fois le processus et l'outil qui doit permettre de structurer à l'échelle du territoire la démarche de Transition écologique et énergétique (TEE). Il formalisera à terme la stratégie d'actions et de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour contribuer à des **objectifs d'atténuation**, c'est-à-dire de réduction de l'impact carbone, énergétique, du territoire et de ses activités et des **objectifs d'adaptation**, à savoir la mise en place d'actions d'adaptation à un contexte de changement climatique déjà fortement engagé.

CAP VERS LE CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CTE)

En juillet 2019 Grand-Orly Seine Bièvre est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Contrat de transition écologique (CTE) lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Il s'agit d'un partenariat État / EPT / entreprises visant à soutenir des projets locaux qui, par leur nature, participent de manière opérationnelle à la transition énergétique et écologique. L'EPT souhaite que cette démarche s'articule particulièrement avec son ambition reconnue par le label Territoire d'industrie.

A ce titre, l'EPT a défendu une candidature orientée autour de 3 axes :

- soutien et développement des filières d'énergie renouvelable et de récupération
- mobilité durable
- logistique durable.

Le Contrat de transition écologique, c'est :

- 3,4 millions d'euros d'investissement dont 300k€ de financement public.
- 7 projets validés, portés par 4 structures (Sud Paris Soleil, groupe La Poste, GRDF, EPT).
- 4 partenaires financeurs en plus de l'EPT (ADEME, Banque des territoires CDC, Département 94, Région IDF).

CONSTRUIRE UNE VISION CLAIRE ET PARTAGÉE DES ENJEUX TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE NATURE EN VILLE

Publication de l'étude Nature en ville en avril dans le cadre du partenariat entre l'EPT et l'Institut Paris Région (IPR). Cette étude dresse un portrait du territoire sur les volets : Trames vertes et bleues (TVB), état de la biodiversité locale, état des berges de Seine, offre et carence en espaces verts, îlots de chaleur urbains, agriculture urbaine, intégration de la problématique dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes.

Lancement de la réalisation de l'**Atlas des paysages du Val-de-Marne** en groupement de commande avec l'État (DRIEA 94), le Département du Val-de-Marne et les EPT Grand Paris Sud Est Avenir et Paris Est Marne & Bois.

CAP SUR UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL QUI VALORISE LES PAYSAGES ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'EPT est en charge de l'élaboration du **Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)**. En s'appuyant sur le diagnostic réalisé, le conseil territorial du 8 octobre a débattu des orientations et objectifs qu'il donne à sa réalisation au travers d'une concertation élargie : valorisation des paysages urbains et naturels en proposant des outils permettant d'éviter les principales pollutions (réglementation des plages horaires d'extinction des dispositifs lumineux et numériques par exemple) et de valoriser par les enseignes et préenseignes les centres villes et zones d'activité.

L'EPT s'engage dans une dynamique collective de mobilisation de ses agents pour partager une culture commune sur la réalité de l'urgence climatique, mettre en cohérence les pratiques de l'administration et viser l'exemplarité.

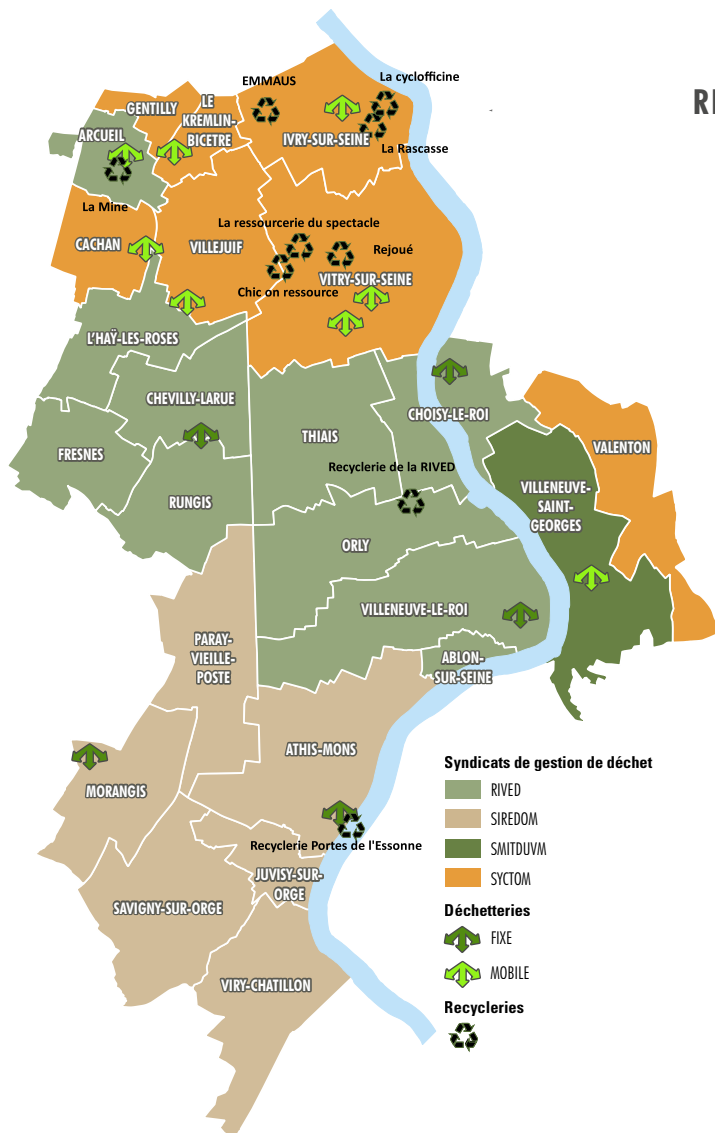


RÉDUIRE, COLLECTER, VALORISER les déchets



En charge de la collecte et de la gestion des déchets à l'échelle des 24 communes, le Grand-Orly Seine Bièvre place la prévention et donc la réduction des déchets au cœur des enjeux. Adopté par le conseil de territoire le 21 décembre 2019, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) décrit au travers de 6 axes stratégiques déclinés en 29 actions les voies et moyens que l'EPT se donne pour réduire de 9 % la production de déchets d'ici 2025. Optimiser les circuits et modalités de collecte, choisir des véhicules propres, augmenter la valorisation matière des déchets sont aussi autant d'actions qui contribuent à lutter contre la pollution des sols et de l'air.

En vue du renouvellement des marchés de collecte et du transfert à l'EPT en 2021 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de chaque ville, Grand-Orly Seine Bièvre souhaite organiser le service public des déchets ménagers et assimilés en bassins infra EPT pertinents et trouver ainsi des leviers d'optimisation du service. Pour cela il conduit une étude en 2019 qui doit permettre de définir les modalités et les conséquences financières, techniques, environnementales et organisationnelles.



RÉDUIRE ET MIEUX TRIER

- **Extension des consignes de tri** sur huit communes (Cachan, Gentilly, Ivry-sur-Seine, le Kremlin-Bicêtre, Valenton, Villejuif, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine) à compter du 1^{er} octobre 2019 et après acceptation par l'éco-organisme Citeo. Comme sur les six communes de l'Essonne, l'extension des consignes de tri consiste à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri sélectif et de développer le recyclage des emballages en plastique qui jusqu'alors n'étaient pas recyclés : films, pots et barquettes. Elle augmente le recyclage et de ce fait réduit les ordures ménagères résiduelles
- Mise en place d'une démarche de **lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire** à Ivry-sur-Seine, Paray-Vieille-Poste, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Viry-Chatillon.

**Au sein de l'EPT :
suppression de
6000 gobelets par an
dans les distributeurs
de boissons et
les réunions.**



- Mise en place de la **collecte des biodéchets** sur certaines communes du territoire notamment quartier d'expérimentation à Ivry-sur-Seine et quelques écoles à Cachan : au 3^{ème} trimestre 2019, le territoire d'expérimentation concerne 6 270 ménages, 400 pavillons et 141 collectifs, 10 établissements de restauration collective et 21 établissements scolaires.

- **Financement de 11 projets d'associations locales** pour leur action en faveur de la réduction des déchets (organisation de « repair café » sur la commune de Savigny-sur-Orge, réduction des déchets lors d'événements dans un club de tennis de table du Kremlin-Bicêtre, accompagnement à la mise en place de compostage partagé en habitat collectif à Villejuif, organisation d'ateliers ambulants de réparation vélo, etc.).

- Mise en ligne d'une **cartographie des acteurs du réemploi** sur le site de l'EPT : 100 acteurs référencés <https://www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/dechets/reduction-des-dechets/favoriser-le-reemploi-pour-moins-jeter>.

- Mise en œuvre progressive du **tri dans les Centres techniques municipaux** et formation du personnel (DEEE, DDS, pneus, tout venant valorisable, déchets végétaux...).

Mise en place du tri par apport volontaire au siège de l'EPT.



ASSURER NOS MISSIONS DE COLLECTE

- **Enlèvement des dépôts sauvages et collecte des déchets**, en régie ou contrats
- **Collecte pneumatique**
A Vitry-sur-Seine, à fin 2019, **1 400** nouveaux habitants ont été raccordés à la collecte pneumatique, soit **11 400** habitants desservis par le système



BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

613 Tonnes TEXTILES COLLECTÉS DANS LES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE.

+10 %

196 bornes D'APPORT VOLONTAIRE POUR LES TEXTILES.

+32 % BORNES.

60 % RÉEMPLOYÉS EN L'ÉTAT.

37 % RECYCLÉS.



DÉCHETS COLLECTÉS EN 2019 VERSUS 2018

↓ **367 kg/hab/an** contre 375 kg/hab/an **255 791 Tonnes** contre 259 215 Tonnes

-2 %

ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	COLLECTE SÉLECTIVE	DÉCHETS VÉGÉTAUX	ENCOMBRANTS
<p>285 kg/hab/an contre 292 kg/hab/an.</p>	<p>14 kg/hab/an contre 14 kg/hab/an.</p>	<p>34 kg/hab/an contre 33 kg/hab/an.</p>	<p>12 kg/hab/an contre 12,5 kg/hab/an.</p>	<p>22 kg/hab/an contre 23 kg/hab/an.</p>

PRÉSERVER les ressources en eau



Avec la compétence eau et assainissement transférée depuis le 1^{er} janvier 2016, le Grand-Orly Seine Bièvre a l'opportunité de promouvoir une politique systémique de la gestion de l'eau dans l'espace urbain.

Il s'agit de penser et d'aménager le territoire en favorisant une gestion naturelle et durable du cycle de l'eau et notamment de l'eau de pluie.

Le Grand-Orly Seine Bièvre travaille à un schéma directeur d'assainissement répondant à l'hétérogénéité de son territoire. La collecte de données effectuée permettra des études de modélisation de l'hydraulique générale des bassins versants et de caractérisation des impacts sur les milieux récepteurs que sont les rivières et fleuves qui traversent le territoire : la Bièvre, l'Orge, l'Yvette, l'Yerres et la Seine.

Le 21 décembre 2019, le conseil de territoire a adopté un règlement unique d'assainissement, cohérent et exigeant avec les enjeux du changement climatique, et une nouvelle tarification (redevance assainissement et participation pour le financement de l'assainissement collectif) pour répondre efficacement aux enjeux de la compétence assainissement à très court terme. Une étude partenariale d'amélioration de la collecte des eaux usées a permis une première priorisation des investissements sur les réseaux d'assainissement.

5979 CONTRÔLES
DE CONFORMITÉ DONT

81 % d'avis conformes.

580 INTERVENTIONS D'URGENCE.

233 CONTRÔLES DE CONFORMITÉ
DE PARTICULIERS POUR

782 000 € de travaux subventionnés
à hauteur de 80 %.

200 km LINÉAIRES DE CURAGE.

62 INTERVENTIONS DE RÉPARATIONS
(canalisations endommagées, tampons, avaloirs, grilles).

23 km LINÉAIRES
D'INSPECTION TÉLÉVISÉE.



Ici commence
la mer
Avenue Vercingétorix
Juvisy-sur-Orge.



Augmentation
des surfaces
désimperméabilisées
Avenue de la Martinière
Savigny-sur-Orge.

Quelques exemples de travaux 2019 :

- **Création d'un collecteur et de deux postes de relevage des eaux usées rue Camélinat à Viry-Chatillon**
- **Réhabilitation du réseau d'assainissement pour un linéaire de 152 mètres rue du Colombier à Ivry-sur-Seine,**
 - **Réhabilitation du réseau d'assainissement sur un total de 249 mètres linéaires dans les rues Pierre Brossolette et Chevreul et avenue Vial à Vitry-sur-Seine.**



RENDRE AUX SOLS LEUR PERMÉABILITÉ ET LEUR CAPACITÉ DE FILTRATION

Lors d'événements pluvieux intenses ou prolongés, les capacités du réseau ou des stations d'épuration peuvent se révéler insuffisantes. De grandes quantités d'eau non traitées peuvent alors être rejetées dans le milieu naturel et notamment dans la Seine ce qui représente une source de pollution importante. L'objectif est donc de rendre aux sols leur perméabilité et leur capacité de filtration avec un **règlement du service public de l'assainissement exigeant sur le volet eaux pluviales** pour avancer vers une déminéralisation du territoire.

Traiter cette problématique en amont, au plus près de la goutte d'eau lorsqu'elle touche le sol, permet d'éviter d'investir massivement dans la création de nouveaux réseaux ou d'accroître les capacités des stations d'épuration. C'est la gestion des eaux de pluie à la parcelle qui se concrétise par la mise en œuvre de techniques dites alternatives : désimperméabilisation des sols, infiltration, noues d'infiltration ou de stockage.

FAIRE DE LA PLUIE EN VILLE UNE ALLIÉE POUR LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Outre l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu naturel, ces techniques ont plusieurs autres avantages. Les végétaux ont un pouvoir de dépollution, d'élimination des hydrocarbures ou de fixation des métaux. Par ailleurs, l'espace urbain revégétalisé crée des îlots de fraîcheur et redonne en partie sa place à la nature et la biodiversité. La désimperméabilisation, les ouvrages d'infiltration et de stockage de l'eau à ciel ouvert contribuent également à recréer le cycle de l'eau et à préserver le climat.

Le Grand-Orly Seine Bièvre s'inscrit dans une dynamique métropolitaine autour des eaux pluviales en adhérant à Paris Pluie.

CONTRIBUER PAR LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE À L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES

- **1,5 million d'euros investis en travaux** sur le boulevard de la Vanne à Cachan avec rénovation d'une sente piétonne en matériaux drainant permettant d'infiltrer les eaux pluviales.
- **Prise en compte en amont des projets de la gestion des eaux pluviales** avec infiltration ou à défaut rétention des eaux pour limiter l'engorgement des réseaux en cas d'orage.
- À la demande du Grand-Orly Seine Bièvre, les études de projet du prolongement de la ligne 7 du tramway, menées en 2019, prévoient la **création d'un bassin de rétention** de plus de 1 000 m³ sous la RN7 à l'emplacement du passage souterrain à gabarit réduit « Belle Etoile » à Athis-Mons, alors que l'avant-projet approuvé en 2015 ne prévoyait qu'un simple remblaiement de ce souterrain et aucune mesure de rétention des eaux pluviales.

VEILLER À LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE... ...DANS DES CADRES DE GESTION DIFFÉRENCIÉS

Actuellement, cinq communes sont sous contrat de délégation de service public (DSP avec Suez), contrôlé directement par les services du Grand-Orly Seine Bièvre.

Le territoire de Viry-Chatillon est desservi par une régie publique, la régie publique Eau des Lacs de l'Essonne.

Pour les 18 autres communes du territoire, la gestion de la compétence eau potable est assurée par le SEDIF en DSP avec Véolia. Pour 9 de ces communes, le Territoire a signé une convention de coopération quadripartite avec le SEDIF et les Établissements Publics Territoriaux Est Ensemble et Plaine Commune pour étudier les conditions possibles d'une mise en régie.

39 MILLIONS DE M³
CONSOMMÉS EN 2018.

1340 km
DE CANALISATIONS AU 31/12/2018.





Cité Maurice Thorez, Parc des Cormailles à Ivry-sur-Seine



GARANTIR

la ville et la qualité de vie pour tous

- Assurer des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert
- Préserver la cohésion sociale et territoriale : lutter contre les inégalités en accompagnant les quartiers prioritaires de la Politique de la ville
- Lutter contre la relégation urbaine des quartiers et améliorer les conditions de vie des habitants
- Répondre aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie
- Contribuer à l'accès aux droits et à la tranquillité
- Maintenir et développer le tissu économique et productif
- Agir pour l'emploi, l'insertion et la formation
- Accompagner la création et le développement de l'économie sociale et solidaire

ASSURER des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert



La politique du logement a comme finalité d'offrir à chacun sur le territoire un parcours résidentiel adapté à ses besoins tout au long de sa vie. L'enjeu est aussi de rapprocher les travailleurs de leur emploi pour réduire les temps de trajet et leur empreinte carbone.

En compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, le Territoire sera en charge de la déclinaison au plan territorial du Plan métropolitain de l'hébergement et de l'habitat quand il sera adopté avec l'objectif d'assurer des logements abordables et un parcours résidentiel pour tous. Il se mobilise également pour l'amélioration de l'habitat ancien dégradé.

FAIRE VIVRE L'APPROCHE PARTENARIALE POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

50 640

DEMANDEURS DE LOGEMENTS SOCIAUX
SUR LE TERRITOIRE EN 2018 DONT
70 % ONT DES RESSOURCES INFÉRIEURES
AU PLAFOND DES LOYERS LES PLUS BAS.

106 000

LOGEMENTS SOCIAUX
SUR LE TERRITOIRE.

1 ATTRIBUTION DE LOGEMENT
SOCIAL POUR 10 DEMANDES.



Installation de la **Conférence intercommunale du logement** (CIL) le 25 novembre 2019 sous le co-pilotage du Préfet et du Président de l'EPT, conformément aux dispositions de la Loi Egalité et Citoyenneté de 2017.

Les maires, les bailleurs sociaux, les associations œuvrant pour l'accès au logement constituent cette instance de coordination des acteurs de l'habitat social. Les objectifs des travaux de cette instance sont multiples : définir une politique d'attribution et de mutation concertée entre les acteurs, soutenir l'objectif de mixité sociale, favoriser la coopération entre les différents acteurs et améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs, faciliter l'accès aux informations, simplifier les démarches. Le programme de travail de la CIL doit aboutir en 2020 à un diagnostic partagé, socle permettant d'élaborer collectivement un document-cadre d'orientations stratégiques.

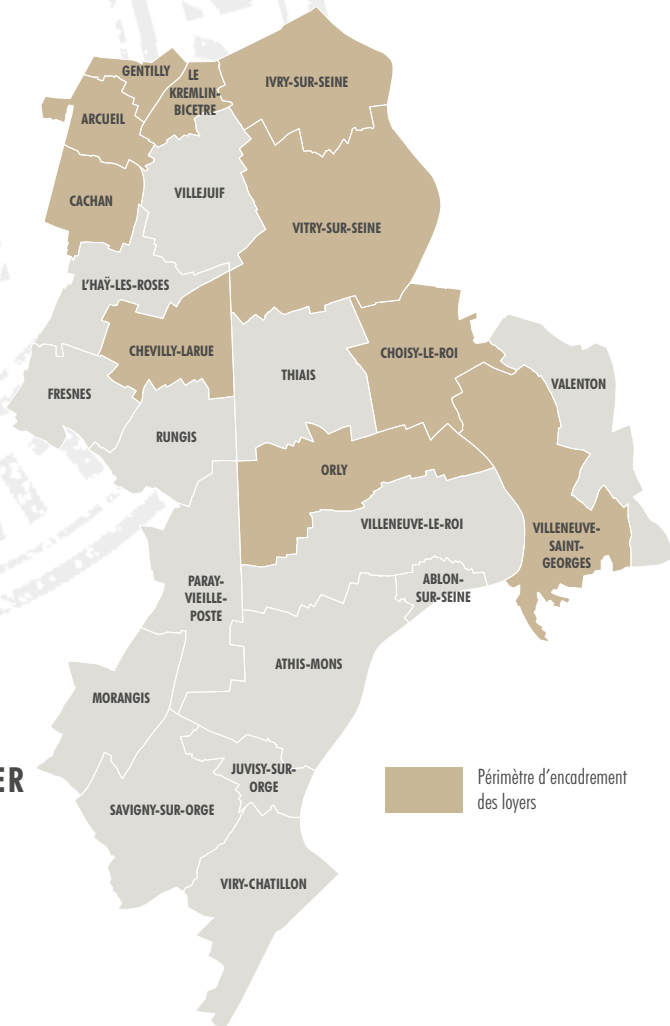
ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT

Le territoire compte huit Offices publics de l'habitat (OPH) historiques sur sa partie Val-de-Marnaise. La loi ELAN¹ de 2018 prévoit l'obligation de regroupement dans des organismes gérant plus de 12 000 logements au 1^{er} janvier 2021. Dans ce cadre juridique, les OPH de Cachan, du Kremlin-Bicêtre et OPALY fusionnent pour constituer un OPH territorial. L'OPH de Villeneuve-Saint-Georges a fusionné avec le bailleur départemental historique VALOPHIS. Les quatre autres OPH d'Ivry-sur-Seine, de Vitry-sur-Seine, de Villejuif et de Thiais sont en cours de réflexion sur leur choix d'évolution.

¹ loi du 23 novembre 2018 portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (article 40).

EXPÉRIMENTER L'ENCADREMENT DES LOYERS

L'EPT a candidaté au dispositif expérimental d'encadrement des loyers du parc privé dans le cadre de la loi ELAN¹. À la suite d'un travail avec les 24 communes s'appuyant sur les données de l'observatoire socio-démographique de l'EPT et de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP) auquel l'EPT a adhéré, un périmètre d'encadrement a été proposé au regard de difficultés croissantes sur l'évolution des loyers des logements privés sur les communes de 1^{re} couronne. Après instruction des services de l'État, **un décret ministériel arrêtera le périmètre d'application et un arrêté préfectoral définira annuellement un loyer de référence.**



AMÉLIORER L'HABITAT ANCIEN DÉGRADÉ ET LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET INSALUBRE

À la suite de la délibération métropolitaine fin 2018 définissant les contours de la compétence "amélioration du parc immobilier bâti et résorption de l'habitat insalubre" d'intérêt métropolitain, l'EPT conduit avec les communes (projets et phase opérationnelle) :

- **5 Opérations programmées d'amélioration de l'habitat** (Val de Bièvre, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Savigny-Grand-Vaux)
- **3 Dispositifs de veille et observation des copropriétés** (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Orly)
- **2 Programmes Opérationnels de prévention et d'accompagnement des copropriétés** (Vitry-sur-Seine, Orly)
- **2 Dispositifs de stratégie de lutte contre l'habitat indigne** (Ivry-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge)
- **1 Plan national de requalification de quartier ancien dégradé** (Villeneuve-Saint-Georges)
- **1 Étude de copropriétés programme de renouvellement urbain** (Villeneuve-Saint-Georges).

25 DOSSIERS DE SUBVENTION
pour le PIG² Val de Bièvre.

MOBILISATION D'UN PRESTATAIRE (SOLIHA)
pour réaliser un accompagnement des ménages en précarité énergétique dans le cadre du SLIME³ :

- **3 FOYERS** ayant bénéficié de conseils et d'installation de petits équipements.
- **2 VISITES SLIME** réalisées en début d'année 2019 par le service insalubrité.

10 ANIMATIONS SUR L'HABITAT PRIVÉ
(9 formations à destination des copropriétaires et 1 balade thermique).



250 DOSSIERS ACTIFS EN 2019
pris en charge par le service insalubrité sud dont

- **170 OUVERTS** sur cette même année.
- **16 DOSSIERS INSALUBRITÉ 2019** ayant fait l'objet d'un classement pour travaux réalisés par le propriétaire.

5 MÉNAGES RENCONTRÉS ET ACCOMPAGNÉS
dans le cadre du SLIME.

2 029 LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS
dans le cadre d'un dispositif opérationnel d'amélioration de l'habitat en phase d'étude ou en cours.

² PIG : Programme d'intérêt général

³ SLIME : Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, sur les six communes de l'Essonne

PRÉSERVER la cohésion sociale et territoriale : LUTTER contre les inégalités en accompagnant les quartiers prioritaires de la Politique de la ville



Fédérer l'ensemble des partenaires intervenant au bénéfice des quartiers en situation de décrochage, telle est l'ambition de la Politique de la ville. Elle est formalisée dans le cadre de documents stratégiques

et opérationnels : les **Contrats de ville**. La mise en œuvre de ces derniers s'appuie sur la **participation citoyenne**, le développement économique et l'emploi, le **soutien et l'accompagnement des projets locaux** via le tissu associatif et les équipements culturels, sportifs et sociaux, et les services publics de droit commun.

Pour l'exercice de la Politique de la ville, compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2016, le Grand-Orly Seine Bièvre développe une ingénierie au service de l'observation, de la coordination, de l'animation et de l'évaluation des Contrats de ville, de la mobilisation des financements et des services publics de droit commun, de développement d'outils de soutien aux projets locaux.

- **31 quartiers prioritaires de la Politique de la ville / 100 000 habitants**
- **37 quartiers de veille / 100 000 habitants**
- **8 contrats de ville • 27 conseils citoyens.**

21 MILLIONS D'EUROS

de financements multipartenariaux mobilisés.

574 PROJETS FINANCÉS.

70 PROJETS FINANCÉS

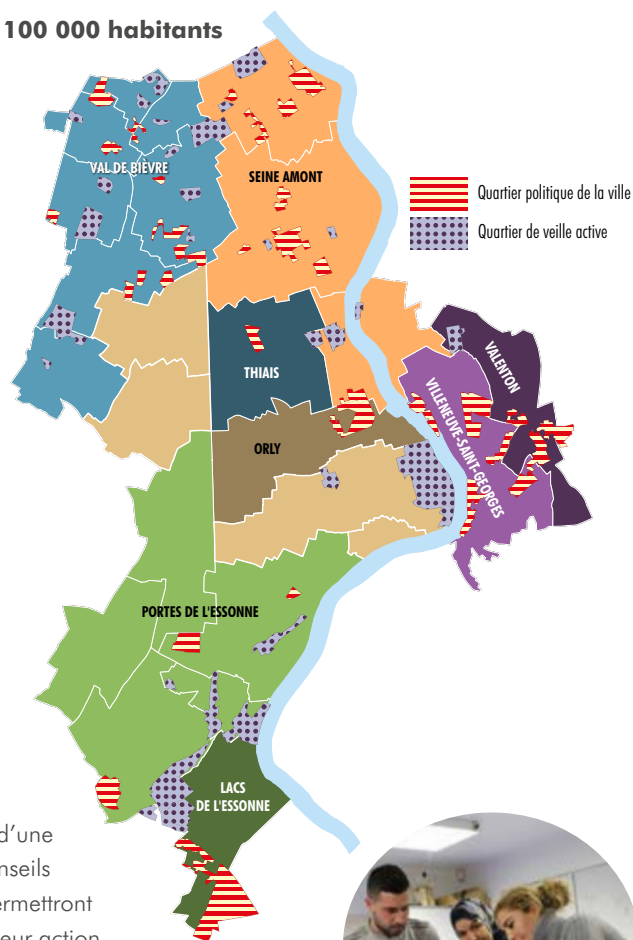
par le Fonds de soutien aux initiatives locales (FSIL) (130 000 euros).

14 PROJETS LABELLISÉS ET FINANCÉS

avec le Label actions innovantes (150 000 euros).

**1^{ère} RENCONTRE DU RÉSEAU
DES INNOVATEURS EN DÉCEMBRE 2019 :**

une vitrine des acteurs de l'innovation, mobilisation et échanges entre les partenaires autour de la présentation de leurs projets et de leurs attentes vis-à-vis du réseau.



- La formalisation d'un **réseau des conseils citoyens** autour d'une dizaine de conseils citoyens actifs : six films de présentation des conseils citoyens et un film à l'échelle de l'EPT ont été réalisés. Ces films permettront aux conseils citoyens de communiquer auprès des partenaires sur leur action.
- Une **évaluation des Contrats de ville qui monte en compétence** : six sessions de formation, une centaine de porteurs de projets concernés.
- L'élaboration d'un **Protocole d'engagements réciproques et renforcés (PERR) unique** à l'échelle des huit Contrats de ville qui pose les priorités jusqu'en 2022.
- La présentation en conseil territorial des huit rapports d'activité 2018 des Contrats de ville.

label actions
INNOVANTES

Brico Mobil' :
L'insertion en mouvement !
Choisy-Le-Roi, Orly, Thiais

Création d'une bricomobile pour aller à la rencontre des habitants afin de populariser des techniques de bricolage et de ré-emploi des objets. Mettre également des outils à disposition des habitants.

LUTTER contre la relégation urbaine des quartiers et **AMÉLIORER** les conditions de vie des habitants



Permettre un développement harmonieux du territoire pour éviter la ville à deux vitesses, favoriser la mobilité et la mixité résidentielles, le développement économique et de l'emploi, la création d'équipements publics, d'espaces publics de qualité... tels sont les objectifs du Grand-Orly Seine Bièvre.

Le Territoire mobilise toutes ses compétences au profit des quartiers en renouvellement urbain et assure un rôle d'ensemblier auprès des partenaires et financeurs concernés.

11 PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN :

un objectif de **4 000** démolitions de logements, de réhabilitation de **6 000** logements et de construction de **11 000** logements.

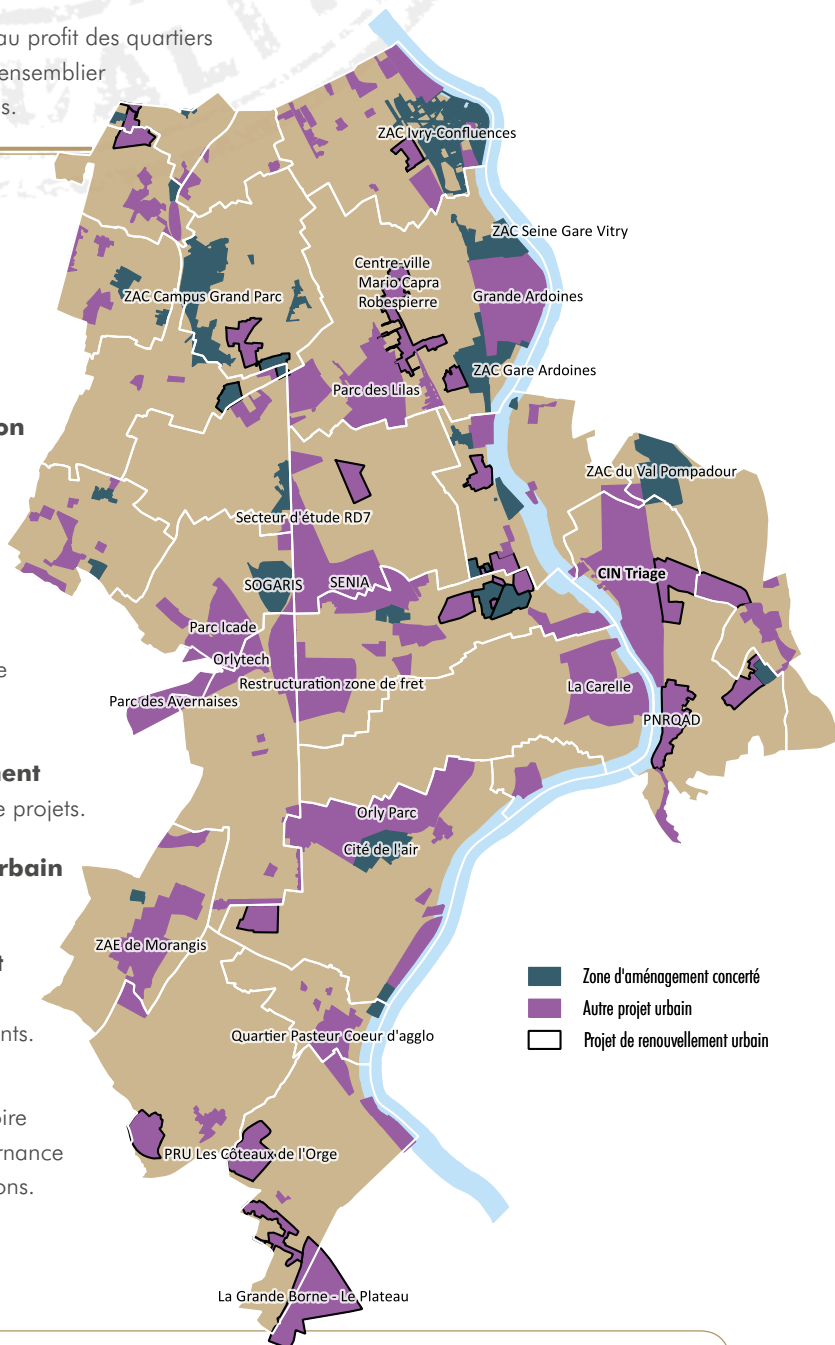
Les projets vont par ailleurs permettre la construction ou l'extension d'écoles, d'équipements socioculturels ou d'immobiliers d'entreprises.

- **4 projets validés** par l'Agence nationale de renouvellement urbain : Savigny-sur-Orge, Choisy-le-Roi, Orly, Ivry-sur-Seine soit plus de **550 millions d'euros d'investissement** pour l'ensemble des partenaires sur ces quatre projets.

- **2 conventions de renouvellement urbain signées** : Orly et Ivry-sur-Seine.

- **94 millions d'euros de financement de l'EPT** inscrits en prévisionnel dans la Programmation pluriannuelle des investissements.

Élaboration d'une convention cadre de renouvellement urbain à l'échelle du territoire qui pose les orientations en matière de gouvernance politique et de pilotage technique des opérations.



David Fargeon et la compagnie Légendes urbaines démarrent en 2019 une résidence de trois années sur le territoire en s'appuyant sur la collaboration avec Les Bords de Scènes, les théâtres de Villejuif et de Cachan, l'Espace culturel André Malraux du Kremlin-Bicêtre. L'occasion de soutenir plusieurs projets de créations théâtrales, mais aussi de mener un travail d'actions culturelles, de rencontres, de débats autour du thème de la banlieue et de ses habitants. La création de 2019 qui a déjà fait l'objet de plusieurs représentations s'intitule : "Ce que je reproche le plus résolument à l'architecture française c'est son manque de tendresse".



En parallèle, l'exposition de l'année à la Maison de banlieue et de l'architecture : « **Ensembles, l'histoire continue. Mémoire et projets des grands ensembles** ».

RÉPONDRE aux besoins de l'âge et de la perte d'autonomie



Garantir la qualité de vie pour tous, et tout particulièrement pour les personnes âgées, mobilise le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) des Portes de l'Essonne.

Le CLIC conseille, informe et oriente les personnes âgées, leurs proches et entourage, ainsi que des professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

• **6187 personnes ont été informées, orientées, accompagnées socialement** par les équipes du CLIC qui ont traité **464 dossiers d'accès aux droits des caisses de retraite** • **200 personnes** se sont appuyées sur la mission aménagement de l'habitat et ont accédé aux aides techniques • **276 personnes** ont bénéficié des actions de prévention.

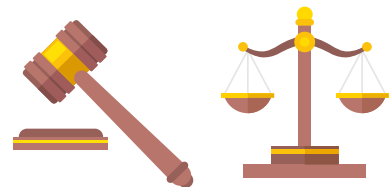
A l'interface entre le secteur sanitaire libéral et le secteur médico-social, **le CLIC propose une réponse adaptée aux personnes âgées** en rupture avec les dispositifs de soin, d'accès aux droits, en situation de précarité et présentant des signes d'isolement social. En évaluant les besoins d'aides techniques adaptées à l'habitat dans le cadre de sa mission aménagement, il contribue au maintien des personnes âgées à leur domicile. En organisant ateliers équilibre, et ateliers mémoire, il favorise le bien vieillir.

Le CLIC des Portes de l'Essonne travaille en étroite collaboration avec la CNAV, les CCAS des communes et les services sociaux du département de l'Essonne. **Il couvre les 5 communes de l'Essonne (à l'exception de Viry-Chatillon).**



Séance de l'atelier équilibre, une des actions de prévention conduites par le CLIC des Portes de l'Essonne.

CONTRIBUER à l'accès aux droits et à la tranquillité



LES DEUX MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD),

à Villejuif et à Athis-Mons, ont accompagné près de **30 000 personnes**.

- La journée inter MJD 2019 a réuni 166 professionnels autour du thème « Les violences intrafamiliales : et l'enfant dans tout ça ? ».
- De nouvelles permanences sont proposées à Athis-Mons sur la question de l'endettement (association CRESUS), de l'aide aux victimes (MEDIVIP91) et du droit des étrangers.



LE RÉSEAU LINGUISTIQUE DE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

couvre les **6 villes de l'Essonne** et est basé à Juvisy-sur-Orge

- Extension de son périmètre d'intervention : Savigny-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Clos Nolle à Athis-Mons.
- Mise en place d'une coordination linguistique avec les villes de l'Essonne afin de préciser les besoins locaux et renforcer le partenariat entre villes, associations et intercommunalité dans le suivi des usagers.

350 personnes accompagnées.

850 ateliers sociolinguistiques.

Un partenariat avec la Maison de la banlieue et de l'architecture permet notamment d'organiser des visites autour de l'histoire urbaine du territoire avec les usagers du réseau.

LE TERRITOIRE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

anime également le **Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance des Portes de l'Essonne**

Il s'agit d'une coordination interpartenariale (Conseil départemental de l'Essonne, villes et territoire).

L'EPT veille à la mise en œuvre de la contractualisation avec les deux associations de prévention spécialisée (Alliance et Emergence).



LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

basé à Athis-Mons et couvrant les villes de l'Essonne sauf Morangis.

78 nouvelles caméras installées dont 30 à Viry-Chatillon renforcent le maillage du système vidéo.

MAINTENIR et DÉVELOPPER le tissu économique et productif



Mobiliser ses moyens pour renforcer l'offre d'emplois sur le territoire est l'objectif que s'est fixé le Grand-Orly Seine Bièvre, chef de file du développement économique aux côtés de la Région.



ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION, LA RELOCALISATION OU LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES AU SEIN DU TERRITOIRE

Il s'agit d'offrir des services et un accompagnement renforcé et coordonné, avec les partenaires, à destination des porteurs de projets et entrepreneurs.

Pour ce faire, le Territoire assure la coordination d'une offre d'accompagnement tant directe que par son réseau de partenaires. Parmi les nombreuses actions conduites : l'accompagnement des entreprises dans la perspective d'une plateforme unique de service en lien avec la démarche régionale Réseau #Leader est un des axes forts de cette démarche.

213

ENTREPRISES RENCONTRÉES.

95

PORTEURS DE PROJETS RENCONTRÉS.

184

ATELIERS THÉMATIQUES SUIVIS PAR **1150** PARTICIPANTS.

L'APPUI RH DES TPE-PME

Le service permet aux dirigeants des TPE/PME de renforcer leurs compétences d'employeur, les informe et les oriente sur les sujets qui impactent leur gestion des ressources humaines.

273 entreprises et associations ont bénéficié de cette offre.

23 ateliers ont été organisés.

210 dirigeants ont pu se former.



PROPOSER DES LOCAUX

• via son immobilier d'entreprises

La Fabrique (Cachan) :

34 entreprises hébergées (20 en Pépinière, 14 en hôtel d'entreprises) représentant 150 dirigeants et salariés exerçant des activités du numérique, de l'informatique, des télécommunications, de conseil ou encore d'ingénierie et bureaux d'études.

Silver Innov' (Ivry-sur-Seine) :

19 entreprises hébergées (14 en pépinière, 3 en hôtel d'entreprises, 2 partenaires) avec 23 dirigeants et 85 salariés exerçant des activités dans des domaines très variés (programmation informatique, développement en sciences physiques et naturelles, biotechnologie, fabrication de matériel médical...).

La Station et les ateliers de la Station (Viry-Chatillon) :

40 entreprises hébergées (33 sur la Station, 7 aux ateliers de la Station) totalisant 95 dirigeants et salariés exerçant des activités dans l'informatique et le numérique, le bâtiment, la restauration, le nettoyage, la comptabilité, etc...

Centre de l'Entrepreneuriat (Choisy-le-Roi) :

35 entreprises hébergées et occupées par près de 90 dirigeants et salariés exerçant des activités dans les services et dans le BTP principalement.

• via sa bourse des locaux

BUREAUX :

487 OFFRES DISPONIBLES, SOIT **437 471 M²**.

65 DEMANDES TRAITÉES, SOIT **49 030 M²**.

LOCAUX D'ACTIVITÉS :

179 OFFRES DISPONIBLES, SOIT **141 060 M²**.

58 DEMANDES TRAITÉES, SOIT **405 100 M²**.

ENTREPÔTS :

28 OFFRES DISPONIBLES, SOIT **80 300 M²**.

36 DEMANDES TRAITÉES, SOIT **28 590 M²**.

TERRAINS :

5 OFFRES DISPONIBLES, SOIT **52 750 M²**.

14 DEMANDES TRAITÉES, SOIT **105 800 M²**.

LOCAUX MIXTES :

102 OFFRES DISPONIBLES, SOIT **118 500 M²**.

14 DEMANDES TRAITÉES, SOIT **115 810 M²**.



AGIR pour l'emploi, l'insertion et la formation



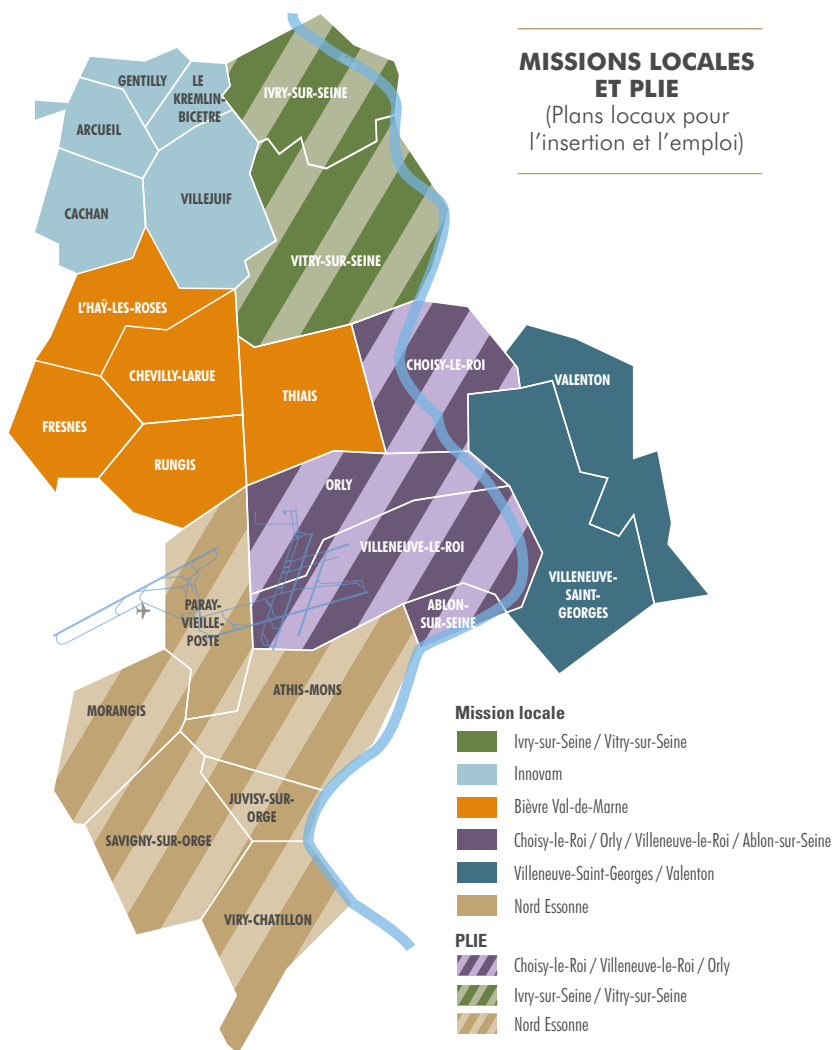
Coordination et animation, portage de projets et appui au recrutement des entreprises, mise en œuvre des clauses sociales ou organisation d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont autant de missions qui s'inscrivent dans la feuille de route de Grand-Orly Seine Bièvre.

Le Territoire intervient dans ce champ en valeur ajoutée des villes et en complémentarité des autres acteurs (État, Département, Région...).

L'EPT anime la coordination des acteurs de l'emploi que sont notamment les 6 Missions locales et les 3 Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE).

Il a participé et aidé à la réalisation de **10 forums ou initiatives emploi** et/ou jeunesse des v.

Dans le cadre des chantiers du Grand Paris Express, l'EPT anime un réseau de « facilitateurs locaux » pour mettre en œuvre des clauses d'insertion. Cette coordination a permis de réaliser plus de **360 000 heures d'insertion** pour la ligne 15 Sud et 203 habitants du territoire ont ainsi pu bénéficier d'un contrat d'insertion. Pour la ligne 14 sud, ce sont près de **150 000 heures d'insertion** et **170 habitants** signataires d'un contrat.



Le Territoire en tant qu'employeur contribue aussi à cette politique : 13 apprentis en 2018 et 21 en 2019 ont été accueillis dans ses services



CAP SUR LA FUTURE VITRINE DE L'EMPLOI

Grand-Orly Seine Bièvre est **l'acteur opérationnel de la démarche d'adaptation des compétences** aux emplois de demain. Cinq groupes de travail se sont réunis et les groupes de travail thématiques sont amorcés : industrie, numérique et métiers en tension. Point d'étape dans cette démarche :

le site internet de la vitrine de l'emploi qui donnera à voir ces emplois et métiers début 2020.

ACCOMPAGNER la création et le développement de l'économie sociale et solidaire



Favoriser l'Économie sociale et solidaire (ESS), c'est aider les acteurs économiques qui concilient activité économique, intérêt général et utilité sociale. C'est aussi soutenir un secteur qui intervient pour répondre à des besoins non satisfaits par les services publics et les entreprises privées et qui expérimente de nouveaux modèles économiques.

LE TERRITOIRE DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

26 STRUCTURES D'INSERTION
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
SOIT PRÈS DE **500 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN.**

14 ESAT
(ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL)
ET ENTREPRISES ADAPTÉES.

73 COOPÉRATIVES
(HORS SECTEURS BANCAIRES)
DE L'ACTION EPT.

128 EMPLOIS GÉNÉRÉS
PAR **6 STRUCTURES SOUTENUES.**

11 ATELIERS
DESTINÉS AUX PORTEURS DE PROJETS
ET STRUCTURES ESS.

6 PROJETS LAURÉATS
DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET POUR
UNE ENVELOPPE DE 40 000 EUROS.



Le soutien du Grand-Orly Seine Bièvre se traduit par

- **L'animation d'un réseau d'acteurs** et de partenaires qui a travaillé plus particulièrement sur la question du bien vieillir dans un Quartier prioritaire de la ville et les réponses apportées par l'ESS.
- **L'appui à la création et au développement d'activités inclusives, solidaires et durables** comme la programmation d'ateliers à destination des porteurs de projet et structures de l'ESS (rédiger son projet stratégique, pilotage économique et financier, info collective sur l'entrepreneuriat coopératif).
- Le **soutien à l'insertion par l'activité économique** en subventionnant plusieurs structures (subvention de fonctionnement ou via appel à projet) et en assurant l'ingénierie de projet.
- L'affirmation d'**une politique d'achat socialement et écologiquement responsable** pour la collectivité.
- La valorisation et la **promotion de l'ESS.**

Grand-Orly Seine Bièvre a adopté son **schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables.**

3 marchés réservés ont été passés : le nettoyage des locaux, l'entretien des espaces extérieurs des équipements et la distribution d'informations par boîitage.



Le mois de l'ESS

Manifestation coordonnée par l'EPT et présentant au grand public près de **70 initiatives.**





Baptême du tunnelier «Koumba» à Morangis le 24 avril 2019



ANTICIPER

les évolutions de vi(II)e

- Accompagner les évolutions et la fabrication de la ville
- Accompagner les grands travaux
- Anticiper les évolutions liées aux transports et développer les mobilités actives
- Aménager la voirie et l'espace public pour favoriser des usages apaisés et partagés par tous
- Offrir un accès de proximité aux loisirs aquatiques et sports de glace et contribuer à l'apprentissage de la natation pour tous
- Proposer une offre culturelle de proximité ambitieuse et accessible à tous

ACCOMPAGNER les évolutions et la fabrication de la ville



Favoriser le développement d'une ville complète, résiliente et durable, où il fait bon vivre, travailler, se détendre, se distraire, se cultiver, pratiquer des activités sportives, se loger à un coût accessible, trouver des commerces, etc. telle est l'ambition du Grand-Orly Seine Bièvre qui porte et accompagne aux côtés des communes membres les opérations d'aménagement.

Doté de la compétence du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et des grandes opérations d'aménagement, le Grand-Orly Seine Bièvre travaille en lien étroit avec les communes aux évolutions de la ville sur leur territoire.

ACCOMPAGNER LA VILLE EN MOUVEMENT

Le Territoire gère les procédures nécessaires à l'évolution des documents d'urbanisme et aux outils qui en découlent. Il assiste et conseille les communes notamment dans le choix des procédures opérationnelles.

ACCOMPAGNER LA VILLE EN DEVENIR

Les 28 Zones d'aménagement concerté (ZAC) qui n'ont pas été déclarées d'intérêt métropolitain ont été transférées au Grand-Orly Seine Bièvre (délibération du 13 février 2018) en sus de celles qui étaient déjà d'intérêt territorial. L'EPT en assume ainsi le suivi sous le pilotage des maires : soutien administratif, expertise juridique, appui technique ou pilotage en fonction des besoins des communes pour la poursuite de leurs projets. Il est aussi associé aux études urbaines pré-opérationnelles et est le référent vis-à-vis des partenaires extérieurs (Établissement Public foncier d'Ile-de-France, aménageurs, établissements publics extérieurs, État). Le Territoire est également l'autorité concédante pour la gestion des concessions d'aménagement qu'il met en place après les procédures de mise en concurrence et pour le contrôle des opérateurs dans le cadre des comptes.



EXEMPLE DE ZAC : CAMPUS GRAND PARC

En 2019 attribution des premiers lots suivie des phases de commercialisation et dépôts de permis.

82 HA.

3 300 LOGEMENTS.

150 000 M²
d'activités scientifiques et tertiaires.

30 000 M²
d'équipements, commerces et services.

20 000 M²
de pôle universitaire.

15 RÉVISIONS ET MODIFICATIONS
des plans locaux d'urbanisme.

8 DEMANDES DE CRÉATION
de secteurs de renouvellement urbain dans le plan
d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly.



30 ZAC D'INTÉRÊT TERRITORIAL

auxquelles s'ajoutent deux autres en cours de création
(Villejuif et l'Hay-les-Roses) (cf carte p.25).

2 ZAC D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL
(Valenton et Vitry-sur-Seine).

2 ZAC D'ÉTAT
(Choisy-le-Roi et Orly).

10 SECTEURS STRATÉGIQUES

de l'Opération d'intérêt national d'urbanisme ORSA
(Orly, Rungis, Villeneuve-le-Roi, Vitry-sur-Seine, Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges).

22 SECTEURS DE RÉFLEXION OPÉRATIONNELLE.

4 FUTURES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT.



UNE COLLABORATION VILLES/EPT POUR SÉCURISER JURIDIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LE TRANSFERT

Tout au long de l'année 2019 un processus collaboratif associant les services aménagement, juridique et financier de Grand-Orly Seine Bièvre et des communes a permis d'aboutir au travers de **12 délibérations** du conseil de territoire du 21 décembre à l'adoption de **19 conventions financières et patrimoniales** pour les ZAC concernées et, au besoin, des avenants les aspects patrimoniaux. L'année 2020 se traduira par la mise en œuvre d'une seconde phase du transfert portant sur les aspects patrimoniaux relatifs aux équipements publics.

TISSER LA VILLE AU FIL DE L'EAU : L'URBANISME TRANSITOIRE

Fort de la diversité de ses compétences et de son positionnement dans l'Arc de l'innovation, le Grand-Orly Seine Bièvre capitalise une expertise en urbanisme transitoire au service de ses communes.

Plutôt que de laisser une friche s'installer dans la phase entre la désaffectation de locaux et terrains et la mise en œuvre effective d'une opération d'aménagement, il est possible de conduire, en lien avec les habitants et les usagers, une expérimentation urbanistique à visée programmatique des nouveaux usages du lieu. Ce laboratoire à échelle réelle permet de déterminer la nature du projet urbain en fonction des usages qui en émergent, d'impliquer les citoyens, notamment les riverains, et de redynamiser la vie locale, le tissu associatif et l'essor de l'économie sociale et solidaire.

EXEMPLE DE LA FERME DE CONTIN À PARAY-VIEILLE-POSTE

Cette opération d'urbanisme portée par l'EPT et la ville concerne le quartier constitué du seul patrimoine bâti de la ville antérieur au XX^e siècle. Dans l'optique de le valoriser et préserver, mais aussi de faire accepter sa requalification aux riverains et de se réappropriier les zones délaissées, cet îlot a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt autour de projets liés aux aspects suivants :

- développement de l'agriculture urbaine, d'une activité agro-alimentaire ou d'une restauration permettant la promotion de circuits courts,
- développement de l'activité artisanale et Économie sociale et solidaire,
- création de lieux de partage et de moments festifs et conviviaux autour de l'agriculture et de la cuisine,
- développement culturel et artistique.

Seize structures ont fait part de leur intérêt et ont assisté à trois réunions de visites, d'échanges sur les attendus et sur les questions de financement et subventions.

Le jury, composé de trois élus, six jurés citoyens riverains et deux représentants associatifs, a retenu pour cette 1^{ère} session deux lauréats. Grâce à une convention d'occupation temporaire et un accompagnement au développement et aux recherches de financement par les services de l'EPT, les projets lauréats ont démarré en 2020.



BOULEVARD DES ARTS

Il s'agit de mettre à profit le temps de chantier du tramway T9 pour offrir une parenthèse artistique et culturelle aux riverains, habitants, usagers des transports.

Cet engagement s'est traduit par l'élaboration d'une charte aménagement-transport, dont l'objectif était de mobiliser les acteurs du territoire afin de proposer une stratégie d'aménagement, en lien avec l'arrivée du Tram 9, en s'appuyant sur les équipes et les outils d'aménagement existants, tout en identifiant les leviers à mettre en place collectivement.

En 2019, ont été réalisés :

- **un film documentaire autour du personnage de Rouget de Lisle et de sa statue à Choisy**, mêlant les aspects historiques, et le sujet plus large de la citoyenneté aujourd'hui : une fiction performance sur le déplacement de la statue de Rouget de Lisle à l'occasion des travaux du Tram9,
- **un Grand Tour du Boulevard des arts** : un parcours sur 5 jours, ponctués par plus de 20 événements, visites guidées, conférences, projections, débats, et promenades urbaines – des captations vidéos, un film, un média en ligne, un projet archives...

ACCOMPAGNER les grands travaux



Grand Paris Express, pôle gare intermodal, tramway, projets routiers structurants, circulations douces, projets liés à l'urbanisme et au renouvellement urbain : ZAC, secteurs PRU...

Ces opérations importantes et nombreuses sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre sont le plus souvent portées par des partenaires extérieurs : Société du Grand Paris, IDFM¹, départements du Val-de-Marne ou de l'Essonne, RATP, SNCF, Paris Aéroport... mais à terme une partie des aménagements et ouvrages réalisés relèvera d'une gestion par l'EPT et nécessite une analyse préalable des éléments techniques en lien avec les compétences transférées puis un suivi régulier de l'avancement du dossier jusqu'à la réception des travaux.

De par leur ampleur et leur complexité, les grands projets ont une temporalité qui s'étend sur des périodes longues et les actions ne se concrétisent parfois que plusieurs années après, tout en nécessitant un suivi opiniâtre de la part de l'EPT.

CONCILIER L'ÉCHELLE MACRO ET CELLE DU LOCAL, L'ADÉQUATION DES PROJETS AUX BESOINS LOCAUX ET AUX ÉVOLUTIONS TECHNIQUES ET SOCIÉTALES DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES LOCALES

Les différents projets majeurs liés aux réseaux de transports ou de voirie sont de plus en plus interdépendants les uns avec les autres. Par son échelle et la diversité de ses compétences, étant associé à l'ensemble de ceux situés sur son périmètre, l'EPT fait le lien entre les problématiques communes aux différentes échelles à prendre en compte et profite des retours d'expérience capitalisée sur des projets de même nature au fil des ans. Cela permet également d'intégrer aux réflexions les questions de calendrier et de gestion des contraintes induites par les chantiers sur des périodes prolongées.

EXEMPLES

- Prise en compte en amont des projets de la gestion des eaux pluviales avec infiltration ou à défaut rétention des eaux pour limiter l'engorgement des réseaux en cas d'orage.
- Pose de luminaires à LED dans le cadre du Grand pôle intermodal GPI et du tramway T12 (non prévu à l'origine de ces projets car la technologie n'était pas techniquement mature à l'époque).

PRÉPARER ET INITIER LES PROJETS À VENIR

Certains projets complémentaires aux grandes opérations à porter par l'EPT nécessitent des études préalables pour pouvoir être approuvés et financés par les différents partenaires. La capacité à porter la maîtrise d'ouvrage et des études en interne permet de faire avancer ces dossiers jusqu'à la sécurisation de leur financement et réalisation, et permet de rester techniquement pertinent vis-à-vis des projets portés par les autres maîtres d'ouvrage.

De nombreux choix décisifs se font au sein des comités techniques des pôles gare et la présence de représentants de l'EPT est primordiale pour défendre les intérêts locaux et la pertinence aux différentes échelles notamment sur les questions en lien avec la voirie et l'intermodalité qui transcendent les limites communales.

26 novembre : inauguration du Grand Pôle Intermodal (GPI) de Juvisy-sur-Orge après 5 ans de travaux.

Centre de connexion majeur, point d'échange entre les RER C et D, desservi par 3 gares routières, 28 lignes de bus, 100 trains par jour, 1300 bus/jour, 70 000 voyageurs montants, 104 000 voyageurs/jour au sein du pôle.

Les travaux ont permis la création d'un deuxième souterrain, la rénovation des accès des 3 entrées de gare pour plus de confort et d'accessibilité, et une passerelle pour les mobilités douces.

97 M€ HT de travaux (valeur 2008) dont 2 M€ financés par l'EPT.

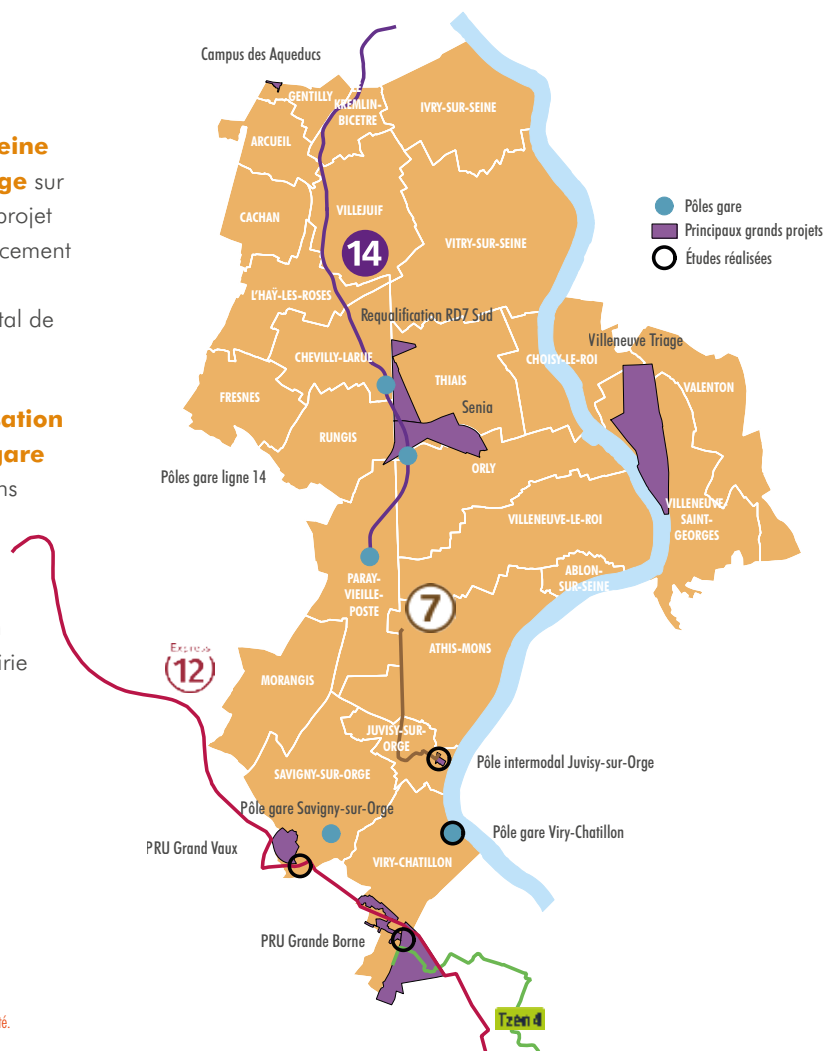
Ouverture de 3 locaux Véligo sous gestion EPT

L'avant-projet initial du GPI de Juvisy-sur-Orge ne prévoyait pas de locaux pour les vélos. Ceux-ci ont été ajoutés à la demande de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne en 2012 à la faveur de l'actualisation de l'avant-projet.



Validation des modalités de financement par les différents partenaires et financeurs pour le **réaménagement de la gare routière Seine et du parking Danaux à Juvisy-sur-Orge** sur la base des études réalisées en interne (avant-projet modificatif et avenant à la convention de financement du GPI et avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage unique avec le Conseil départemental de l'Essonne et la ville de Juvisy-sur-Orge).

2019 a été également marquée par la **finalisation du schéma de référence pour le pôle gare de Viry-Chatillon** permettant des subventions à hauteur de 70% pour la requalification des abords de la gare et du parking relais. Une première action a été réalisée au niveau des feux tricolores de la RN7 dans ce cadre en coordination avec des réaménagements de voirie réalisés par le département de l'Essonne.



Principaux grands projets du territoire suivis en 2019

- Grand Pôle Intermodal de Juvisy-sur-Orge (GPI) travaux achevés à 90%.
- Essonne 12** Tramway T 12 express (sur Viry-Chatillon et Savigny-sur-Orge) Travaux en cours.
- 7** Tramway T 7 (Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge) Études PRO.
- Études CD94 de requalification de la RD7 Sud entre Chevilly-Larue et Orly
- 14** Pôle gare ligne 14 « Pont de Rungis » à Thiais et Orly + passerelle Senia (pilote EPAORSA).
- 14** Pôle gare ligne 14 « MIN Porte de Thiais » à Chevilly-Larue et Thiais (pilote CD94).
- 14** Pôle gare ligne 14 « Orly » à Paray-Vieille-Poste et Orly (pilote ADP).
- Pôle gare ligne D de Viry-Chatillon.
- Pôle gare ligne C de Savigny-sur-Orge et travaux SNCF de mise en accessibilité.
- PRU Grande Borne, étude requalification RD445, et Tramway TZEN4 à Viry-Chatillon.
- PRU Grand Vaux à Savigny-sur-Orge.
- Projets urbains avec création de voiries : Gentilly (campus des Aqueducs), Villeneuve Triage.

Études réalisées par le pôle Grand Travaux en 2019 :

- Projet de réaménagement de la gare routière Seine et du parking Danaux à Juvisy-sur-Orge dans le cadre du GPI.
- Projet complémentaire d'aménagement en zone de rencontre de la rue des Rossays à Savigny-sur-Orge en lien avec les travaux du T12 express.
- Carrefour RN7/RD445 dans le cadre du schéma de référence du pôle gare de Viry-Chatillon. Travaux SLT de fin juillet 2019 à février 2020.
- + continuité des itinéraires cyclables entre la nouvelle passerelle circulation douce du GPI et le pont de la 1ère Armée Française qui doit être élargi par le CD91 en 2022/2023. Travaux prévus au 2ème semestre 2020 pour env. 2,5M€ TTC.
- Dévoisement de l'avenue de la Grande Borne à Viry-Chatillon et aménagement d'un parking au droit de la future station du Tram 12 express. Travaux prévus en 2022/2023.

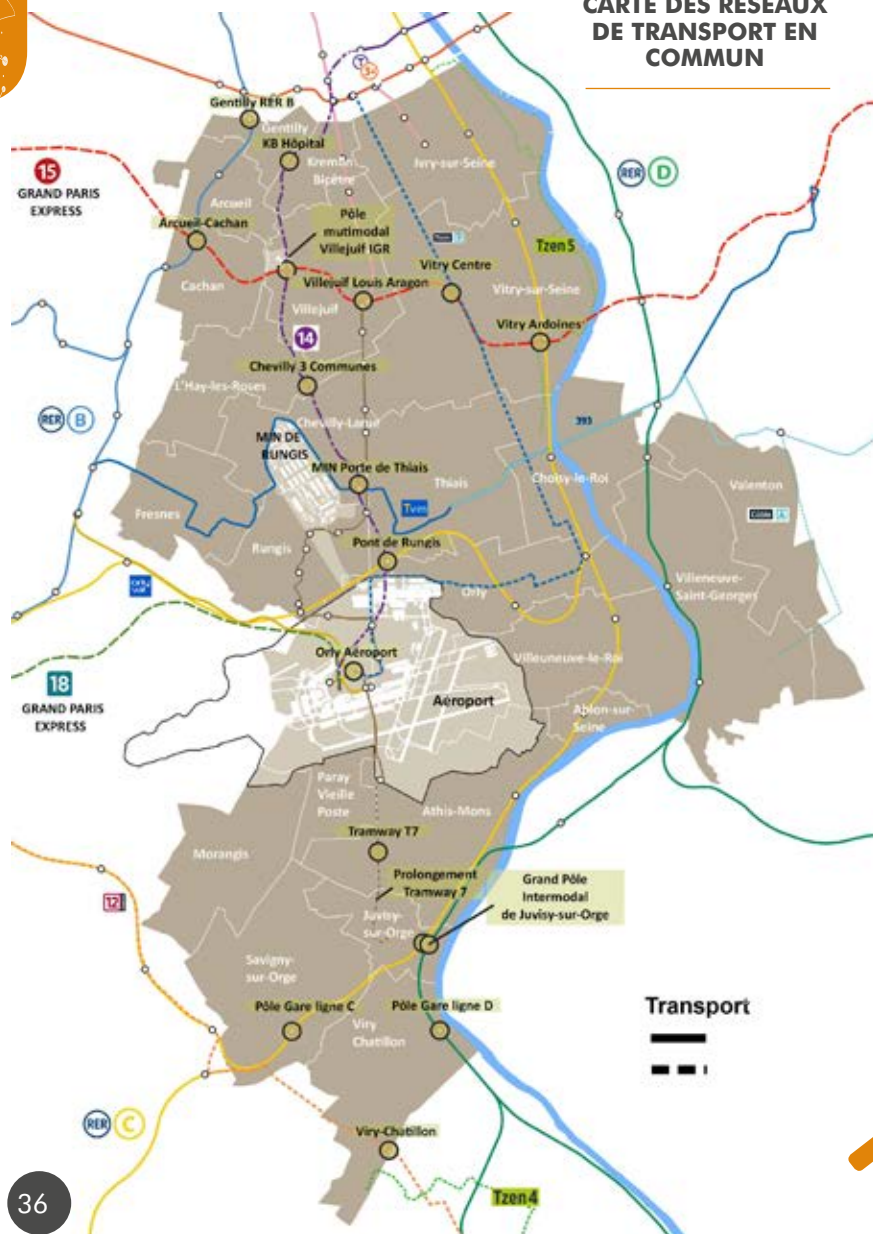
ANTICIPER les évolutions liées aux transports et DÉVELOPPER les mobilités actives

Promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture et améliorer la mobilité des habitants et des travailleurs en défendant des itinéraires et des intermodalités sans rupture et équitablement réparties sur le territoire et accompagner la transformation des quartiers de gare pour les intégrer à la ville.

10 nouvelles gares sur les lignes 14, 15 et 18 du Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 10 du métro, des tramways T9 et T7, le tram-train Massy Evry viendront renforcer l'accessibilité et compléter le maillage en transports en commun sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre. L'occasion de repenser les centralités des villes, les quartiers de vie et les intermodalités et faire de ces temps de chantier des occasions d'emploi utiles aux habitants.

L'EPT se mobilise auprès des opérateurs de transport dans les pôles de gare existant pour calibrer l'offre multimodale (offrir différentes solutions de déplacements sur un même espace) et améliorer le maillage en transports et la desserte des quartiers, favoriser l'intermodalité (passer d'un mode de transport à l'autre) notamment en faveur de l'usage du vélo.

CARTE DES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN COMMUN



CAP VERS UN PLAN VÉLO À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Il s'agit de penser à l'échelle des 24 communes les déplacements en vélo en prenant en compte 4 dimensions :

- **l'usage** en privilégiant une approche par itinéraire continu induit par les usages révélés par des expertises et des savoirs partagés entre collectivités et société civile (associations, usagers) ;
- **les infrastructures** à travers des projets de travaux « lourds » là où cela est nécessaire, mais aussi par des projets légers comme des marquages au sol, des interventions par des zones 30, des zones mixtes où les travaux de voirie peuvent être très légers ;
- **les comportements** : il faut trouver des manières d'inciter à utiliser le vélo comme un mode de déplacement de façon régulière, avec facilité et plaisir (vélos-écoles pour tous et toutes, aide à la réparation des vélos, information des habitants sur l'offre disponible et les équipements nécessaires, etc.) ;
- **les innovations, les services et la révolution numérique** : les applications de smartphone qui rendent l'utilisateur acteur de sa mobilité, les vélos en libre-service, la location longue durée, la tarification intégrée vélo-voiture-transports collectifs, la facturation à l'usage, le paiement par téléphone, la création d'une filière économique avec notamment des ateliers de réparations, la recyclerie, etc.

AMÉNAGER la voirie et l'espace public pour FAVORISER des usages apaisés et partagés par tous



Avec la compétence voirie sur 13 de ses communes, Grand-Orly Seine Bièvre aménage l'espace public pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc.

ABAISSER LES VITESSES EN VILLE ET FAVORISER LES MODES DOUX DE DÉPLACEMENT

- **Lancement de plans vélos et zone 30** pour le développement d'une circulation apaisée.
- Année 1 du plan zone 30 d'Arcueil : 1 65 000 € de travaux : traitement des intersections de rues par des aménagements pour les vélos, réduction des vitesses aux entrées de rues et mise aux normes PMR¹ des traversées piétonnes.
- Lancement du projet zone 30 à l'échelle de la ville sur Gentilly pour un plan d'action à partir de 2020.
- Lancement du plan vélo de Savigny-sur-Orge.

REPENSER LA POLITIQUE DE MOBILIER URBAIN AU REGARD D'UNE CONSOMMATION PLUS SOBRE

En plus d'embellir la ville, le mobilier urbain a de multiples fonctionnalités : aménagement pour le repos des piétons, de stationnement, sécurisation des différents espaces et usages, etc. Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans une gestion responsable de son mobilier urbain : responsable en termes de durabilité mais aussi de réactivité d'intervention et de maîtrise des coûts.

Le changement du mobilier urbain à l'identique n'est pas systématique lors des aménagements dans les zones où il est souvent dégradé. Sont privilégiées des solutions alternatives portant sur l'aménagement d'îlots de voirie et de bordures pour alléger le mobilier présent sur les trottoirs, libérer de l'espace pour les piétons tout en évitant le stationnement sauvage.

De nombreux chantiers de requalification de voirie, dont :

- Projet urbain partenarial (PUP) Lamartine avec sols perméables et création de pistes cyclables et d'espaces vert à Villejuif. (1,5 million €)
- Requalification de l'axe Hélène Boucher à Fresnes.
- **5,29 km de voirie requalifiés** dont l'avenue des Marronniers à Savigny-sur-Orge, la rue Jean Moulin à Athis-Mons, l'avenue de l'Armée Leclerc à Morangis.
- Étude diagnostic du **patrimoine éclairage public** et des potentielles adaptations dans une optique d'économies d'énergies et de modernisation du service.

SUR LE NORD DU TERRITOIRE :

1250 POTELETS OU BARRIÈRES
INSTALLÉS EN RÉGIE.

700 POTELETS OU BARRIÈRES
REDRESSÉS EN RÉGIE.

400 NIDS DE POULE
TRAITÉS.



SUR LE SUD DU TERRITOIRE :

809 INTERVENTIONS
SUR MOBILIERS URBAINS.

489 INTERVENTIONS
POUR NIDS DE POULES OU REPRISES
DE CHAUSSÉE.

772 INTERVENTIONS
DE SIGNALÉTIQUE OU DE MARQUAGE.

538 INTERVENTIONS
DIVERSES (AFFICHAGES, REPRISE DE
PLAQUES DE RUE, ETC.).

763 POINTS LUMINEUX
MODERNISÉS.

12 KM DE RÉSEAUX
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC MODERNISÉS.

¹PMR : personne à mobilité réduite.

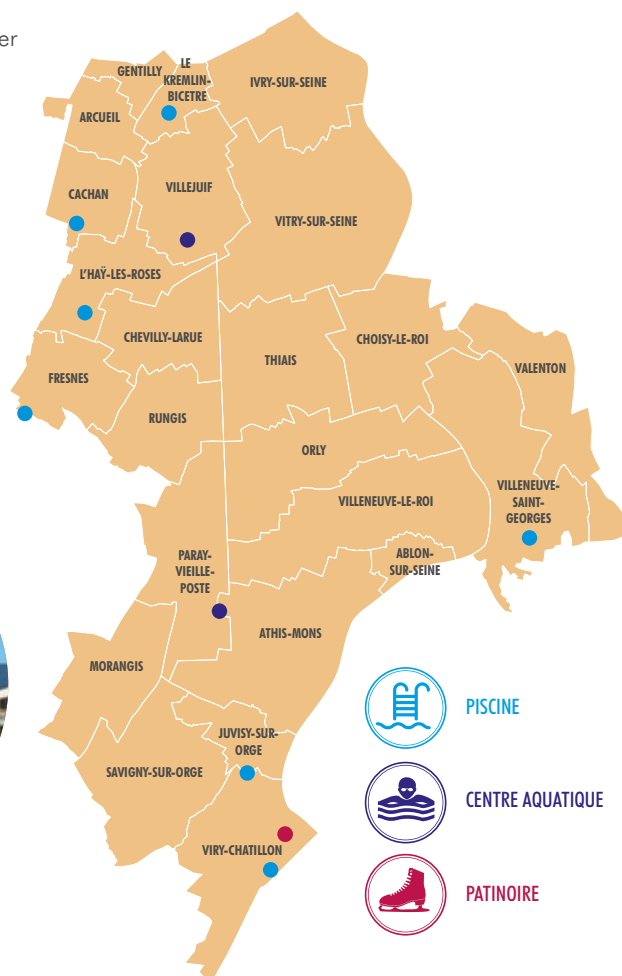
OFFRIR un accès de proximité aux loisirs aquatiques et sports de glace et **CONTRIBUER** à l'apprentissage de la natation pour tous



Fort de ses neuf équipements aquatiques et de la patinoire qu'il a en gestion, Grand-Orly Seine Bièvre propose à ses habitants une offre de loisirs diversifiée et accessible : chaque jour se succèdent ou se côtoient le grand public, les associations et clubs, les scolaires de la maternelle à l'université, et des activités adaptées à des publics empêchés. Ainsi chacun peut trouver l'occasion de venir se détendre, se défouler, nager ou patiner, apprendre ou se perfectionner...

Le Territoire travaille en lien étroit avec les communes pour développer une offre optimisée et pour répondre le plus largement aux besoins des différents publics en fonction de la singularité de chaque équipement et de son environnement municipal, de la vie locale et associative.

Cela se traduira à terme dans les grilles horaires mais aussi pour l'utilisateur par une carte unique pour les activités de l'ensemble des équipements sportifs de l'EPT.



Centre aquatique - Athis-Mons



Stade nautique Youri Gagarine - Villejuif



1 050 000 ENTRÉES D'USAGERS DONT :

- 550 000 en baignade libre,
- 70 000 pratiquant une activité d'apprentissage ou de loisirs,
- 250 000 entrées d'adhérents d'associations,
- 150 000 entrées d'élèves de la maternelle au CM2 soit environ 20 000 élèves accueillis,
- 30 000 entrées de collégiens et lycéens soit environ 3500 élèves accueillis.



Piscine - Villeneuve-Saint-Georges



Du 1^{er} au 8 juillet 2019 le stade nautique Yuri Gagarine de Villejuif a accueilli 550 sportifs et autant d'accompagnateurs qui ont participé aux épreuves de natation des championnats de France de sport adapté. L'occasion de rappeler qu'au quotidien les équipements accueillent le public des Instituts médico éducatifs ou professionnels, et des structures d'accompagnement de publics fragiles ou empêchés qui viennent aussi profiter des bienfaits de la baignade et du rapport à l'eau.



SAVOIR-NAGER : LA VOCATION PREMIÈRE DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Une évaluation de politique publique conduite par le Territoire à l'échelle de ce dernier avait pour objectif de mesurer les effets de la politique de mise à disposition d'équipements et de moyens auprès de l'Éducation nationale dans l'acquisition du savoir-nager. **Toutes les communes y accordent une importance** tant en termes d'égalité sociale auprès des enfants que de savoir fondamental.

Mais constat est fait que malgré les moyens importants accordés à cette activité, seul un enfant sur deux de CM2 dispose de l'ASSN¹ à l'issue de sa scolarité en élémentaire. Des préconisations ont été apportées pour favoriser des expérimentations : sur l'accès des piscines pour tous pour **favoriser la baignade et l'apprentissage** à la suite des séances de natation scolaire, sur l'organisation des cycles de natation scolaire (entre stages massés et enseignement hebdomadaire) ainsi que la pertinence des projets pédagogiques construits entre professionnels. **Conduite avec l'ensemble des acteurs de la natation scolaire** (administrations, personnels des équipements, Education nationale, élus de l'EPT et des communes), cette évaluation a permis à ceux qui le souhaitaient de faire évoluer leurs pratiques. Au Territoire, ce sont 30 % de classes accueillies en plus à Villeneuve-Saint-Georges et 15 % de créneaux supplémentaires à la piscine de Viry-Chatillon consacrés à la natation scolaire. Les réflexions se poursuivent sur les adaptations à expérimenter.



¹ASSN : Attestation Scolaire du Savoir-Nager qui permet notamment de donner l'accès à des loisirs aquatiques

PATINER, GLISSER À LA PATINOIRE DES LACS

Patinoire de glace véritable, située à Viry-Chatillon, elle accueille le grand public ainsi que des clubs de hockey, patinage artistique et curling.

50 000 ENTRÉES tous publics confondus.

Elle développe une offre événementielle pour proposer au grand public tout au long de la saison une expérience nouvelle de pratique sur glace en accueillant des événements culturels, sportifs et ludiques : spectacle de Noël mêlant les arts du cirque, concours de free-style, sports extrêmes de glace, etc.



PROPOSER une offre culturelle de proximité ambitieuse et accessible à tous



Valoriser, diversifier et améliorer l'offre existante et développer les modalités d'accès à la culture pour tous les publics sont les deux axes prioritaires du projet culturel du Grand-Orly Seine Bièvre.

Médiathèques, ludothèques, conservatoires, théâtres, cinémas, lieux d'exposition et de recherche dédiés aux arts visuels irriguent le territoire et ne cessent d'innover et d'accompagner de nouvelles pratiques pour répondre à ces deux priorités. Ils encouragent la pratique artistique et la découverte des arts et favorisent ainsi l'enrichissement des connaissances.

LIRE, ECOUTER, APPRENDRE, JOUER : UN RÉSEAU DE 12 MÉDIATHÈQUES ET 3 LUDOTHÈQUES, AU PLUS PROCHE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Il donne à toutes et tous et de manière gratuite un égal accès au savoir et à la connaissance et, à chacun, les moyens de se former et se divertir.

Le réseau permet la circulation d'ouvrages, des échanges entre professionnels et ainsi une augmentation de l'offre et de la qualité du service rendu aux usagers.

490 000
DOCUMENTS SUR LE RÉSEAU
dont 51 % de collection à destination
des 0-14 ans.

575 000 PRÊTS EN 2019.



Le réseau, ce sont :

- **Des équipements modernisés et réaménagés.**

La médiathèque Raymond Queneau à Juvisy-sur-Orge a rouvert ses portes au public en septembre 2019 avec des espaces réaménagés et attractifs, l'occasion pour son public de découvrir de nouveaux services comme une salle d'étude et des espaces dédiés à la médiation numérique et aux jeux vidéo.

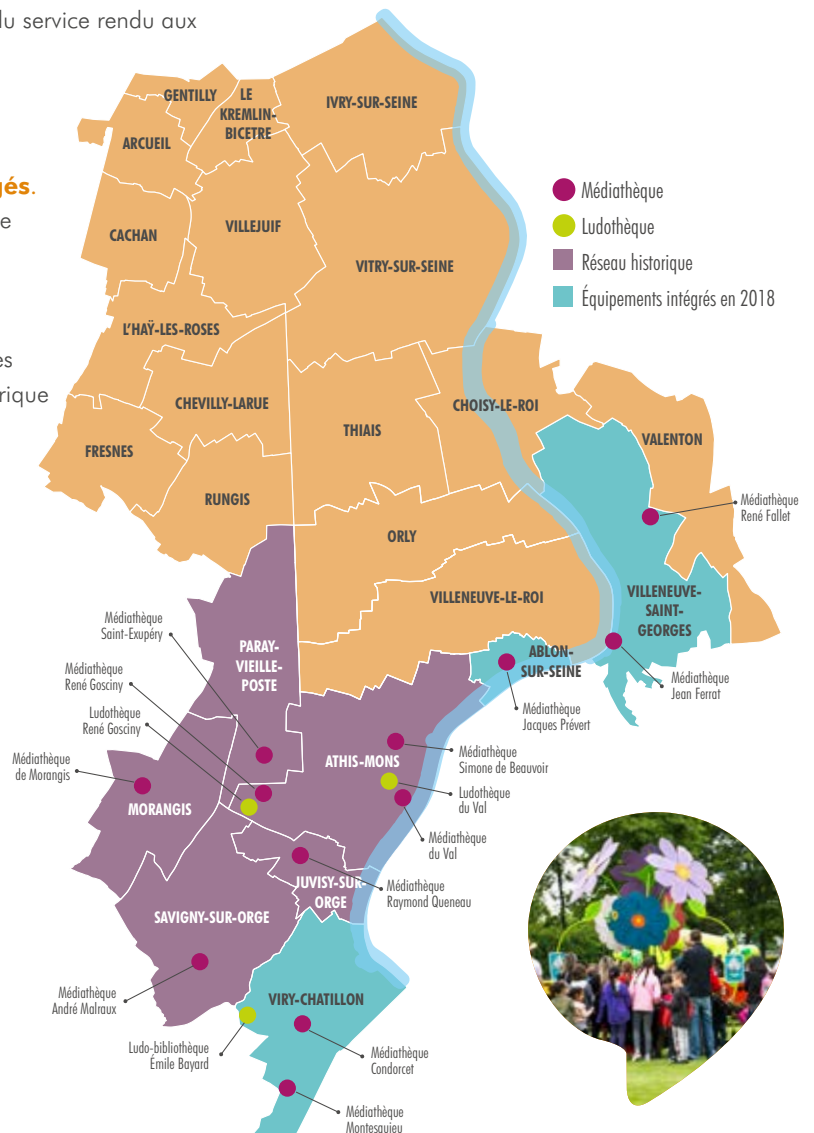


Inauguration de l'Espace culturel Jean Durix dont la médiathèque Raymond Queneau, à Juvisy-sur-Orge.

- **Des sites équipés des dernières technologies** pour simplifier les usages.

Le réseau, c'est :

- **Un portail** pour faciliter l'accès du public à l'ensemble des services et de ressources
- **Une programmation culturelle** diversifiée favorisant la mixité des publics
- Une proposition d'actions dans le domaine de **la médiation numérique** (ateliers d'initiation à la maîtrise des outils, ateliers de création numérique...)

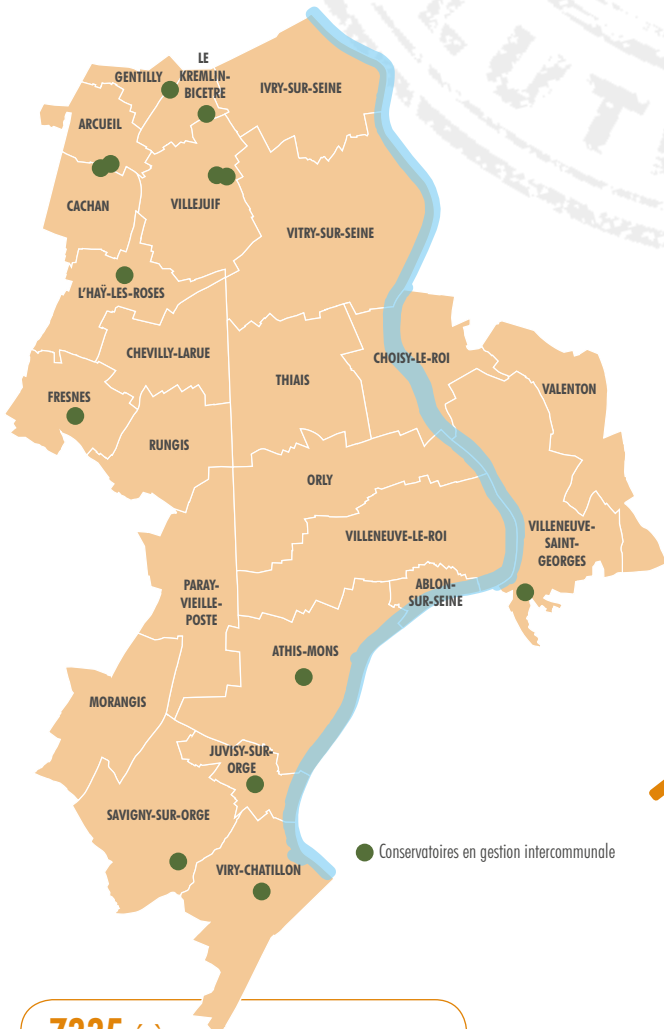


Festival du jeu à Viry-Chatillon et journée mondiale du jeu à Morangis

Plus de 500 personnes ont participé au festival du jeu à Viry-Chatillon, 1500 à la journée mondiale du jeu à Morangis.

CHANTER, DANSER, INTERPRÉTER : UN RÉSEAU DE 12 CONSERVATOIRES, LIEUX RESSOURCES POUR LA PRATIQUE ET LA DIFFUSION ARTISTIQUES, ÉQUIPEMENTS PORTEURS D'UN RAYONNEMENT TERRITORIAL

12 conservatoires fortement implantés localement proposent une pratique artistique de qualité aussi bien aux débutants qu'aux futurs professionnels, en musique, danse et art dramatique. Ils animent le territoire par de multiples événements publics et sensibilisent les enfants et jeunes en temps scolaire par des projets originaux et ambitieux. Ils ont à cœur de faire découvrir leur art à un large public et en particulier aux publics éloignés.



La mise en réseau des conservatoires est une force pour :

- Développer la complémentarité des équipements et une large diversification de l'offre d'enseignements, la mise en place de parcours et de cursus de formation
- Créer des projets communs et donner plus de visibilité aux actions de chacun
- Avoir les moyens de développer des projets ambitieux dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, au travers des orchestres à l'école, des projets DEMOS, ou des interventions des DUMISTES (musiciens intervenant en milieu scolaire)
- Avoir les moyens de proposer des parcours d'excellence, tels que les classes préparatoires à l'enseignement supérieur.

L'École et espace d'art Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge ainsi que la cité des arts à Viry-Chatillon viennent compléter cette offre d'enseignement et de pratique dans le domaine des arts plastiques.



7335 ÉLÈVES

55 % des élèves ont moins de 11 ans
28 % ont entre 12 et 17 ans.

4550 HEURES D'ENSEIGNEMENT

chaque semaine.

13 500 ENFANTS TOUCHÉS

via les interventions des musiciens intervenants et les orchestres à l'école.

650 SPECTACLES OU PRÉSENTATIONS

organisés par l'ensemble des établissements.

UNE OFFRE DE PRÈS DE 60 DISCIPLINES SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU.



Programme printemps des conservatoires

L'édition 2019 présentait un choix de 60 manifestations.



ÉVEILLER, DÉCOUVRIR, PARTAGER : DES THÉÂTRES ET LIEUX PLURIELS DONT LES MISSIONS S'ARTICULENT AUTOUR DE LA DIFFUSION DE SPECTACLES, DU SOUTIEN À LA CRÉATION, DU DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA MÉDIATION CULTURELLE.

• **C'est le cadre fixé aux 9 salles de spectacle**, quel que soit leur mode de gestion (régie directe, association, établissement public industriel et commercial). Acteurs essentiels du dynamisme du territoire et de sa notoriété, ils cherchent à travers leurs actions à **conquérir de nouveaux publics** et permettent **l'accès à l'art vivant et à toutes formes de spectacles au plus grand nombre**. Ils développent notamment pour ce faire des partenariats avec les établissements scolaires, les autres équipements culturels comme les médiathèques et conservatoires, les partenaires associatifs.



SUD-EST THÉÂTRE

Villeneuve-Saint-Georges

15 601 SPECTATEURS

24 SPECTACLES : • 3 127 spectateurs en tout public • 5 729 spectateurs scolaires.

26 FILMS DIFFUSÉS : • 1 941 spectateurs films tout public • 4 804 spectateurs films scolaires.

1 886 PERSONNES TOUCHÉES par les actions culturelles en 2019, dans le cadre des ateliers de sensibilisation au spectacle vivant et aux expositions menés par le théâtre, dont **1 685** issus des quartiers prioritaires, soit **89 %**.



THÉÂTRE ROMAIN ROLLAND

Villejuif

23 190 ENTRÉES AUX SPECTACLES.

82 REPRÉSENTATIONS dont 29 scolaires.

25 568 ENTRÉES AU CINÉMA.

4 SPECTACLES en résidence de création.

9 COURS DE THÉÂTRE hebdomadaires (156 inscrits).



THÉÂTRE JACQUES CARAT

Cachan

40 000 SPECTATEURS dont **4540 participants et bénéficiaires** des actions de médiation culturelle.

115 REPRÉSENTATIONS présentées aux publics.

255 JOURS d'occupation des plateaux avec personnel sur les temps de montage, pré-montage, répétitions, accueils des manifestations.

975 HEURES d'ateliers de sensibilisation Master class, ateliers de pratique artistiques, répétitions, visite du théâtre, master class, accueil des équipes artistiques en résidence, CRD, associations sur des propositions ponctuelles.



LES BORDS DE SCÈNES – SPECTACLE VIVANT

4 salles de spectacles :

ESPACE JEAN LURÇAT ET

THÉÂTRE JEAN DASTÉ Juvisy-sur-Orge

SALLE LINO VENTURA Athis-Mons

ESPACE PIERRE AMOYAL Morangis

14 495 SPECTATEURS.

311 ABONNÉS.

7 CRÉATIONS ARTISTIQUES coproduites et accueillies.

26 CLASSES touchées par des projets d'action culturelle dans le domaine du spectacle vivant.



ESPACE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (ECAM)

Le Kremlin-Bicêtre

8594 SPECTATEURS sur **27 SPECTACLES.**

1469 JEUNES SPECTATEURS sur les **4 SPECTACLES.**

4820 PERSONNES ayant fréquenté l'ECAM sur des temps de restitution de projets amateurs, des expositions, des ateliers, des événements.



ANIS GRAS – LE LIEU DE L'AUTRE

Arcueil

L'ancienne distillerie Anis Gras, patrimoine architectural remarquable, accueille un projet artistique et culturel singulier qui repose sur la rencontre, le compagnonnage, la mixité. Le lieu est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, des artistes y travaillent en permanence !

Parmi les nombreuses activités du lieu, plusieurs dispositifs de transmission sont proposés : le café des enfants, La petite fabrique, labelle-école, chemin des arts. Depuis 2019, le Lieu de l'Autre investit deux espaces « hors les murs » : L'Autre lieu au centre commercial de la Vache noire (Arcueil) et la salle de diffusion de l'EHPAD Cousin de Méricourt (Cachan).

12 210 SPECTATEURS.

176 ARTISTES INTERVENANTS.

459 HEURES d'ateliers pratiques et transmission pour publics intergénérationnels.

En 2019-2020 : 88 compagnies et artistes accueillis en résidence dont 15 avec coproduction.



Cap vers « Le Lavoir numérique », lieu dédié à l'audiovisuel numérique.

Le chantier se poursuit en vue d'une ouverture en 2020.

• 9 équipements arts visuels et patrimoine, dédiés à la valorisation, la promotion et la découverte des arts visuels – du cinéma à l'art plastique contemporain, en passant par la photographie - et le patrimoine local.



LA MAISON ROBERT DOISNEAU

Gentilly

La Maison de la Photographie Robert Doisneau est un lieu d'exposition temporaire qui explore la photographie humaniste, dans son histoire et dans ses pratiques actuelles. Elle présente chaque année trois à quatre expositions monographiques ou thématiques. Cette programmation intègre également le dispositif Photographie à l'école.

7043 VISITEURS INDIVIDUELS

2016 PARTICIPANTS à des visites et ateliers

Soit **9059 VISITEURS** en 2019.

TEMPS FORT :

Exposition André Kertész.



L'ÉCOLE ET ESPACE D'ART CONTEMPORAIN CAMILLE LAMBERT

Juvisy-sur-Orge

L'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert est une structure qui propose, d'une part, des ateliers et cours d'arts plastiques pour les amateurs et, d'autre part, la promotion et la découverte de la création contemporaine dans sa galerie d'exposition. Quatre expositions ont été présentées en 2019, accompagnées d'un catalogue, d'une rencontre avec les artistes, d'une interview filmée de l'artiste exposé, d'un dossier pédagogique et de conférences.

220 ÉLÈVES INSCRITS À L'ÉCOLE D'ART

Projets scolaires 2018-2019 :

- **15 PROJETS • 45 CLASSES** de la maternelle au lycée.
- **15 ARTISTES** intervenants • **351 HEURES** d'interventions.
- **1 EXPOSITION** de restitution en juin.
- **2 039 SCOLAIRES** accueillis en visite.

TEMPS FORT :

Manifestation Hors d'œuvres dans 13 jardins du territoire (à Juvisy-sur-Orge, Viry-Chatillon et Athis-Mons)



LE CINÉMA LA TOURNELLE

Haÿ-les-Roses

42 093 ENTRÉES (contre 37 053 en 2018) en hausse de 13 %, **7 213 entrées** pour des séances scolaires (dispositifs et séances spéciales) contre 5409 en 2018.

1044 SÉANCES, dont **61.40%** sur des films art et essai.

TEMPS FORT :

Ciné tétine : une des réalisations du cinéma La Tournelle avec la participation aux festivals Ciné Junior et Courts devant.



ÉCOMUSÉE DU VAL DE BIÈVRE

Fresnes

L'écomusée a pour objectif de collecter, valoriser et transmettre au plus grand nombre le patrimoine de banlieue. La programmation s'articule autour d'expositions traversées par des thématiques contemporaines ancrées sur le territoire. Adaptée à tous les publics, la programmation des expositions est enrichie par des actions pédagogiques, des événements tels que des conférences, des ateliers, des balades urbaines...

6259 USAGERS dont : **1500 JEUNE PUBLIC**.

• **2109** visiteurs individuels • **950** visiteurs en groupe (dans le cadre d'un événement).

1700 HEURES ateliers de l'imaginaire.



3 salles de cinéma gérées par l'EPIC Bords de Scènes

AGNÈS VARDA Juvisy-sur-Orge

LINO VENTURA Athis-Mons,

L'AVANT- SCÈNE Paray-Vieille-Poste

34 378 entrées



MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

Athis-Mons

Cette association est un centre d'interprétation de l'environnement urbain, du patrimoine en banlieue et de l'architecture. Sa démarche consiste à connaître et faire connaître la banlieue, en croisant les approches et les regards et en associant mémoire et projet. Les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste constituent son territoire de référence, élargi à l'ensemble du Grand-Orly Seine Bièvre et du département de l'Essonne.

Environ **4000 personnes** touchées directement, dont **2 125 jeune public**.

Programme des événements tout public (Balade, visite...) :

325 personnes sur 14 événements.

Exposition « Ensembles, l'histoire continue » :

1150 personnes.

Prêts d'expositions itinérantes : **15.**

■ structures gérées en direct par l'EPT

■ structures subventionnées par l'EPT

* saison 2018-2019



Marché d'intérêt national de Rungis-© MIN de Rungis



S’AFFIRMER comme un territoire métropolitain

- Un territoire industriel et productif, source de richesses et d’emplois
- Orly-Rungis, un pôle stratégique
- Villeneuve Triage : un site d’opportunités au service des dynamiques territoriales, métropolitaines et régionales
- La Seine, emblème et atout majeur du territoire

S’AFFIRMER comme un territoire métropolitain



Un aéroport, 2^e plateforme aéroportuaire de France avec 33 millions de passagers, le plus grand marché mondial de produits frais (Marché d’intérêt national- MIN de Rungis), un territoire fertile en activités productives avec 40 000 entreprises. Le Grand-Orly Seine Bièvre occupe dans la métropole du Grand Paris une position stratégique confortée par un maillage dense en transport en commun (21 gares RER et à terme 10 gares du Grand Paris Express) et en dessertes autoroutières (A6, A86, A106), qui en fait un des acteurs majeurs de la Métropole.

Fort de ces atouts, le Grand-Orly Seine Bièvre prend toute sa place au sein de la Métropole pour faire émerger les projets qui dépassent le strict cadre territorial et nécessitent une appropriation à une échelle métropolitaine et en son sein pour accompagner des réflexions supra communales sur des sujets transversaux, ou encore contribuer en faveur d’un système de financements permettant les transferts de compétences définis dans les lois NOTRe et MAPTAM.

Ce faisant, l’année 2019 aura eu particulièrement pour objectifs de travailler à la valorisation des composantes incontournables au cœur de la Métropole que sont le Pôle d’Orly, Villeneuve-Triage et la Seine, et poursuivre les actions conduites pour s’affirmer comme un territoire industriel et productif, source de richesses et d’emplois **pour les habitants du territoire**.

UN TERRITOIRE INDUSTRIEL ET PRODUCTIF, SOURCE DE RICHESSES ET D’EMPLOIS

Dans le cadre d’une compétence qu’il exerce en partage avec la Région Ile-de-France et la Métropole du Grand Paris, le Grand-Orly Seine Bièvre se mobilise et se positionne auprès des différents acteurs pour soutenir le tissu économique existant, développer l’activité productive du territoire et renforcer la coordination des actions au profit des acteurs économiques et des habitants.

Signataire du Manifeste pour un territoire industriel et productif en 2018, l’EPT poursuit ses engagements pour favoriser le maintien et l’implantation en milieu urbain dense d’activités productives et innovantes, rejoint par 4 nouveaux signataires dont la Caisse des dépôts et consignation. À l’actif de l’année 2019, sont notamment à relever :

- **Le travail partenarial engagé entre l’EPT et Grand Paris Aménagement sur les thèmes de l’industrie et de la logistique.** L’objectif est d’avoir une vision commune et partagée des enjeux sur ces sujets et ainsi faciliter la traduction des besoins en immobilier productif au sein des opérations d’aménagement du territoire.
- **Le travail partenarial engagé avec l’École nationale des ponts et chaussées**, démarche visant à renouveler les modalités d’identification des activités industrielles et productives, les données statistiques actuelles issues de l’INSEE donnant une définition limitative de l’industrie qui ne correspond plus à la réalité.

Labellisé « Territoire d’industrie » en 2018, retenu territoire pilote à l’échelle de l’Ile-de-France en janvier 2019, l’EPT a travaillé avec les villes et les acteurs économiques au plan d’actions territoire d’industrie aboutissant à plus de 60 fiches actions et à la signature d’un protocole d’accord en mars avec l’État, la Région, la Caisse des dépôts et consignation et les acteurs industriels.

Autre action forte portée par l’EPT : la consolidation et le développement **d’un territoire d’innovation**, perçu comme un moteur essentiel du développement productif afin de répondre aux enjeux économiques et sociétaux, notamment en matière de développement durable, de transition énergétique et de santé.



22 mars 2019 :

signature du protocole d’accord
Territoire d’industrie.

Dans les trois « domaines d'activités stratégiques (DAS) » porteurs d'innovation, d'activités économiques et d'emplois, retenus sur le territoire (le numérique, la santé, le bien être et l'autonomie et la ville de demain durable, l'EPT consolide et développe les partenariats, finance des projets et soutient des lieux d'innovation (pépinière Silver Innov', cluster eaux-milieux-sols).

Développer l'offre d'immobilier à destination des activités industrielles est aussi une des composantes de cette stratégie. L'atelier immobilier productif, démarche initiée et portée par l'EPT est un des outils au service de cette ambition. Son but est de créer un lieu d'échanges et de partage d'expertises pour les Territoires de l'Arc de l'innovation confrontés aux problématiques de maintien et de développement des activités productives en milieu urbain dense.

ORLY-RUNGIS, UN PÔLE STRATÉGIQUE

Le pôle Orly-Rungis constitue un pôle d'emploi majeur avec 155 000 salariés et 15 000 entreprises. Il concentre autour de l'aéroport, du MIN (Marché d'intérêt national), du parc Icade, premier parc d'affaires du sud francilien, de la plateforme logistique Sogaris et de la zone d'activité Sénia des ressources d'importance stratégique en Ile-de-France et de nombreux projets de développement.



Comité de pilotage du projet partenarial d'aménagement (PPA) du 27 septembre 2019 à Askia approuvé par le Conseil territorial le 21 décembre 2019 en vue d'une signature officielle le 28 janvier 2020.

Il réunit l'État, la Région, la Métropole, les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, l'ADOR, ADP, Semmaris, Sogaris, Icade, Klépierre, Ile-de-France Mobilités, l'EPA ORSA / GPA, l'EPHIF, Orly International, la Banque des Territoires et porte sur le territoire de 15 communes.

Atout indéniable du territoire, ce pôle se situe néanmoins sur un territoire habité et l'EPT porte une attention particulière à **un développement prenant mieux en compte la population et sa qualité de vie** qu'il s'agisse des nuisances sonores ou des conditions de déplacement et, au-delà, des enjeux environnementaux et climatiques qu'il porte.

C'est dans cette optique que Grand-Orly Seine Bièvre prend part et contribue activement à la démarche de Projet partenarial d'aménagement (PPA) initié par l'État sur le « Grand-Orly » afin de poser les conditions de réussite de ces projets et les réponses aux besoins en matière de transports, de services et équipements, et d'accompagnement des populations en matière d'emploi et de formation.

L'EPT est identifié comme pilote ou partenaire de la majeure partie des actions prévues dans le PPA et notamment de deux études cadre sur le développement économique et urbain et l'évolution de la logistique, et d'un groupe de travail sur les nuisances sonores dues au trafic aérien.

VILLENEUVE TRIAGE : UN SITE D'OPPORTUNITÉS AU SERVICE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES, MÉTROPOLITAINES ET RÉGIONALES

D'une surface de 200 hectares, le site du Triage ferroviaire s'étend sur les communes de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi et Valenton et englobe notamment les emprises ferroviaires et le quartier urbain de Triage.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et les communes sont impliqués dans le dispositif de contrat d'intérêt national (CIN), piloté par l'État dans le cadre duquel ils peuvent porter l'ambition de la politique du Grand-Orly Seine Bièvre : **un site à la fois mieux intégré au tissu urbain, support de ses activités, tout en valorisant ses composantes historiques et en réduisant les nuisances pour les habitants**, un site qui a pour ambition de favoriser l'émergence de projets générateurs d'investissements et d'emplois sur le site du Triage, et d'accompagner sa mutation urbaine.

En 2019, l'EPT et son partenaire l'EPA Orsa (établissement public d'aménagement Orly Rungis-Seine Amont) ont lancé une étude de définition d'un schéma de développement et d'aménagement du site qui viendra compléter celle lancée en 2018 sur la desserte et le désenclavement du secteur Triage, condition nécessaire au développement harmonieux du site.



Villeneuve Triage © Poudou99

L'EPT a en charge la rénovation urbaine du quartier et porte une attention particulière à l'intégration du projet dans les dynamiques urbaines proches (Réappropriation des Berges de Seine, projet de passerelle/ liaison douce entre Villeneuve-Saint-Georges et Orly).

LA SEINE, EMBLÈME ET ATOUT MAJEUR DU TERRITOIRE

La Seine et ses berges sont un des emblèmes et atouts du territoire.

Axe fluvial d’envergure métropolitaine et nationale, il affiche tout au long de son parcours au sein du territoire des paysages différents et fonctions complémentaires, tour à tour habité, travaillé, animé, valorisé, préservé, circulé. Il est aussi un espace de respiration pour les habitants et contribue à l’amélioration de leur qualité de vie.

L’objectif de l’EPT est de mieux **intégrer le fleuve dans la ville et permettre aux habitants de se le réapproprier** en structurant la cohérence globale des usages de la Seine.

À la suite d’un appel à manifestation d’intérêt pour l’identification de sites de baignade, **le comité de pilotage « qualité de l’eau et baignade en Marne et en Seine »**, co-présidé par le Préfet de Région et la Maire de Paris a retenu **23 sites de baignade en Marne et en Seine**, dont **7 sur le territoire de l’EPT Grand-Orly Seine Bièvre**

En 2019, l’EPT s’est concentré sur l’accompagnement de la baignade en Seine.

Améliorer la qualité de l’eau et rendre plusieurs sites de la Marne et de la Seine à la baignade est un objectif partagé par de nombreuses collectivités, dont l’EPT Grand-Orly Seine Bièvre, avec pour objectifs d’offrir des lieux aménagés de loisir destinés à tous les franciliens et permettre l’organisation des épreuves de triathlon et de nage libre en Seine à Paris dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Un plan d’actions, initié par le comité de pilotage et matérialisé dans le cadre d’un protocole d’engagement a été approuvé par le Conseil territorial en 2019, visant l’objectif collectif et ambitieux d’**obtenir à horizon 2024 une qualité d’eau satisfaisante**.

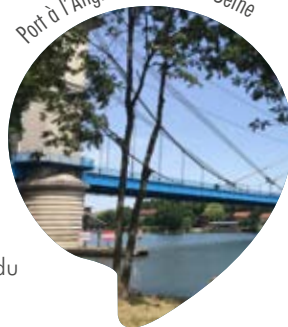
En parallèle, à l’échelle du territoire, un travail a été mené pour prioriser et planifier l’aménagement d’un ou plusieurs de ces sept sites de baignade, pour partager avec les communes le travail produit par les départements de l’Essonne et du Val-de-Marne puis approfondir avec chacune d’elles leur projet de site de baignade en présence de l’EPT et du département concerné.



Les berges de la Seine

Les berges de la Seine ont d’ores et déjà été animées par plusieurs manifestations facilitant leur appropriation par les habitants.

Port à l’Anglais - Vitry-sur-Seine



7 sites retenus pour la baignade en Marne et Seine

- **Ivry-sur-Seine / Vitry-sur-Seine** : la grève d’Ivry-Vitry
- **Vitry-sur-Seine** : Port à l’Anglais, quai Jules Guesde
- **Choisy-le-Roi** : quai des Gondoles / Parc Interdépartemental des sports
- **Orly** : Chemin de Halage
- **Villeneuve-le-Roi** : quai de Halage
- **Villeneuve-Saint-Georges** : berge sud confluence Yerres et Seine (ou Place Mouliérat)
- **Viry-Chatillon** : port de Chatillon

CAP SUR LA RÉAPPROPRIATION DES BERGES DE SEINE

En attendant l’ouverture des sites de baignade en Seine, l’EPT contribue à la réflexion autour de l’animation des berges de Seine et en partenariat avec le Conseil départemental du Val-de-Marne et celui du tourisme du Val-de-Marne a organisé un premier appel à manifestation d’intérêt pour permettre aux habitants de se réapproprier ces berges.





Askia, siège du Grand-Orly Seine Bièvre

UNE ORGANISATION au service du territoire

- L'observation du territoire
- La mission appels à projets
- Les services mutualisés entre et avec les communes membres
- Les ressources internes et les services supports
- Les finances
- Les ressources humaines

Le rassemblement des services sur un même lieu (bâtiment Askia situé à Cœur d'Orly) début décembre 2018 a permis de travailler à une homogénéisation des cultures héritées des anciennes communautés d'agglomération et un renforcement des compétences des différents services.

●● L'OBSERVATION DU TERRITOIRE

Être source d'une culture commune et d'une connaissance fine du territoire basée sur le suivi de grands indicateurs, assurer un rôle de veille et d'alerte pour appréhender la situation sociale et urbaine du territoire, anticiper les évolutions et les besoins des populations, éclairer la décision publique en portant à la connaissance des élus et des techniciens des éléments d'analyse démographique, d'études de dynamiques de l'habitat, de la consommation des sols, des risques naturels et technologiques, ...

... apporter une vision transversale du territoire (de sa population, ses acteurs, ses caractéristiques, ses ressources et ses contraintes) en prenant appui sur des données, telle est l'ambition du réseau des observatoires de l'EPT animé par l'équipe du Système d'Information Géographique (SIG). Intégration de données, mise à jour, exploitation, interprétation, mise en cohérence, production et diffusion de travaux.

- Observatoire **socio-démographique et de l'habitat.**
- Observatoire **foncier.**
- Observatoire **fiscal.**
- Observatoire **économique.**
- Observatoire **cohésion territoriale et politique de la ville.**

La mise en place d'un Système d'Information Géographique partagé entre une multitude d'acteurs de la ville (agents de l'EPT, agents des communes, partenaires) permet de partager des données et des analyses croisées sur le territoire, pour mieux le comprendre et accompagner ses évolutions.

Quelques réalisations 2019 : numérisation de plans locaux d'urbanisme (4), création partenariale d'un plan des rues à très grande échelle, bases de données sur les projets urbains ou les pistes cyclables.

CAP VERS L'OUVERTURE DES DONNÉES DE L'EPT

L'EPT est inscrit sur le site data.gouv.fr et a mis en ligne ses premiers jeux de données. Ce faisant, il participe à enrichir une ressource essentielle pour dynamiser la vie démocratique et éclairer le choix des décideurs publics ou privés.



LA MISSION APPELS À PROJETS (AAP)

Au service de l'ensemble des directions de l'EPT et des 24 communes, ainsi que de tous les acteurs du territoire (associations, entreprises, filières, cluster, universités, écoles d'enseignement supérieur, etc.), elle les informe des différentes opportunités de financements publics et privés, nationales et européennes, tout en leur proposant un accompagnement, autant que possible, sur le montage de projets et la construction de candidatures.

3 grands champs d'actions : la veille, l'analyse, la synthèse et la transmission des AAP aux parties prenantes du territoire ; l'accompagnement au montage et à la rédaction de candidatures ; l'interface avec les financeurs et les porteurs tout en assurant le suivi et l'évaluation des projets cofinancés.

70 APPELS À PROJETS ET OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENTS DIFFUSÉS.

10 CANDIDATURES RÉALISÉES.

ECOCITÉ / TEPCV¹ : 7 M€.

ITI² SEINE AMONT : 8,5 M€.

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE :

label permettant l'accès à des fonds de l'ADEME, du Ministère de la Transition écologique, de l'AESN³, de la CDC⁴, etc.

PRIC⁵ : 600 000 €.

100 QUARTIERS INNOVANTS ET ECOLOGIQUES : 3 M€.

LES SERVICES MUTUALISÉS ENTRE ET AVEC LES COMMUNES MEMBRES

Dans une logique de solidarité avec les communes du territoire de Grand-Orly Seine Bièvre et de diffusion des compétences des agents de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le Territoire offre une ingénierie aux communes afin de les aider à mener à bien leurs projets et leur procédure d'urbanisme et leur permettre de partager une logistique commune.



L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME...

... pour le compte des villes d'Arcueil, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, Fresnes, Cachan, Rungis. Elle porte sur les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, de démolir, certificats d'urbanisme opérationnels) et s'entend de l'examen de la recevabilité de la demande à la préparation du projet de décision.

708 DOSSIERS INSTRUITS

LA COMMANDE PUBLIQUE

Service mutualisé avec les communes de Paray-Vieille-Poste, Juvisy-sur-Orge et Morangis.

Une politique d'achats modernisée et optimisée :

- la poursuite de la démarche engagée en 2018 de **modernisation de la procédure achat** (Modern'achat), réinterrogeant la définition du besoin et les réponses existantes sur le marché à des fins d'économies financières (15 % escomptés) ;
- **une convention de partenariat** avec la centrale d'achats UGAP pour bénéficier de conditions tarifaires minorées de groupements de commande dans un environnement juridique sécurisé accompagné d'une analyse des gains et performances d'achat réalisés dans ce cadre ;
- **la dématérialisation de la procédure**

L'obligation de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics depuis le 1^{er} octobre 2018 a conduit à l'utilisation du portail Maximilien pour le téléchargement des dossiers de candidature des entreprises et le dépôt des offres ;

- la **planification des marchés** permet de cibler les marchés qui peuvent être concernés soit par les pratiques de Modern'achat ou par l'insertion sociale.

19 COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES ET 16 COMMISSIONS VIRTUELLES DE MAPA.

151 MARCHÉS ATTRIBUÉS ET 15 AVENANTS.

35 MARCHÉS DE FOURNITURES, 105 MARCHÉS DE SERVICES.

11 MARCHÉS DE TRAVAUX

HORS SERVICE COMMUN DES VILLES :

- 59 APPELS D'OFFRES • 92 MAPA.

Les critères d'évaluation de la politique d'achat de l'EPT sont :

- La performance économique
- Achat auprès des PME
- Achat innovant
- Achat avec clause sociale
- Achat avec clause environnementale
- Achat avec clause lutte contre les discriminations

¹Territoire à énergie positive pour la croissance verte.

²ITI : Investissement territorial Intégré.

³Agence de l'eau Seine-Normandie.

⁴CDC : Caisse des dépôts et consignations.

⁵PRIC : Plan régional d'investissement dans les compétences.

LES ARCHIVES

Service mutualisé entre l'EPT et les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste

Le service des archives a connu en 2019 une activité particulièrement dense avec le déménagement des services à Askia entraînant une collecte importante des documents mais aussi avec l'installation du service dans de nouveaux locaux à Athis-Mons. L'occasion de regrouper les fonds des anciennes Communautés d'agglomération.

Une capacité d'accueil de **5km linéaires • 800 communications** de documents aux services et aux villes mutualisées
• **100 mètres linéaires** collectés auprès des villes

CAP VERS UNE GESTION DÉMATÉRIALISÉE VIA LE SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE M@RINE

Acquis et paramétré en 2019, il est en cours d'expérimentation par le service de la commande publique.

LA MISSION NUMÉRIQUE

À la fois service support et service opérationnel, elle est actrice du développement de l'infrastructure numérique, facteur d'attractivité et d'inclusion.

Côté service support, la mission numérique participe à la transformation numérique de la structure

- en veillant **aux dotations individuelles des agents**. Un travail particulier a été conduit en vue de la mise en place du télétravail pour équiper les agents d'ordinateurs portables et développer les applications métiers pour les rendre télétravaillables.
- en mettant **l'accent sur la médiation numérique**, une démarche globale visant à accompagner les agents dans les nouveaux usages du numérique et la prise en main des nouveaux outils.

Côté politique publique, l'EPT a fait le choix d'un réseau territorial commun en propre très haut débit et d'être son propre fournisseur d'accès à Internet pour disposer d'une infrastructure réseau permettant d'assurer le déploiement des services numériques de type « smart city » accessibles et adaptés au contexte socioéconomique local ainsi qu'aux besoins des habitants et des entreprises.



Point d'accès internet au public à la médiathèque de Villeneuve-Saint-Georges

Généralisation progressive des accès internet publics à la médiathèque, application concrète en 2019 où le service numérique a avancé aux côtés des services opérationnels pour améliorer le service rendu à la population.

LES RESSOURCES INTERNES ET LES SERVICES SUPPORTS

LE SECTEUR GRANDS PROJETS ET PATRIMOINE BÂTI

Mise en conformité, sécurisation et préservation du patrimoine sont les principes qui dictent les choix du patrimoine bâti en investissement tandis que la maîtrise et la réduction de la consommation énergétique des bâtiments sont des objectifs à atteindre en termes de fonctionnement.

À ses côtés, le secteur Grands projets a poursuivi la conduite des projets et opérations en cours comme :

- les travaux de réhabilitation de l'Espace culturel Jean Durix à Juvisy-sur-Orge, inauguré en septembre 2019,
- la création de la maison de l'image et du son, dite le lavoir numérique à Gentilly,
- les travaux aménagements extérieurs paysagés de la ZAC des portes de Gentilly,

Il a également piloté des diagnostics et pré-études de faisabilités et de programmation pour par exemple la réhabilitation des piscines de l'Haÿ-les-Roses et Cachan.

LES MOYENS GÉNÉRAUX

Le regroupement de l'ensemble des services sur Askia a permis de rationaliser et d'optimiser le service rendu.

LA COMMUNICATION

Le pôle communication a accompagné l'emménagement des services dans les nouveaux locaux d'ASKIA en concevant et déclinant une identité graphique. La recherche d'une identité commune pour les réseaux des piscines, conservatoires et médiathèques/ludothèques a aussi été un des travaux de l'année 2019.

Enfin l'accent a été mis sur la communication numérique avec la mise en ligne de trois sites internet (site institutionnel, site « Sortir » et site dédié au développement économique) et le développement de la présence de l'EPT sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter).

Fil conducteur des actions du pôle communication : renforcer l'identité et la notoriété de l'EPT



510 CAMPAGNES DE COMMUNICATION EXTERNE

L'EPT ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

713 ABONNÉS
1087 PUBLICATIONS,
PLUS DE **600 000** VUES

f **753** PUBLICATIONS
555 000 VUES

in **621** ABONNÉS

LES FINANCES

Avec le rassemblement sur un même site, le service des ressources financières a pu travailler à une structuration de son pôle plus efficace et une mise en cohérence de la structure et des pratiques comptables héritées des anciennes communautés d'agglomération.

Au côté des secteurs indispensables liés à la préparation budgétaire et à l'exécution budgétaire (dépenses et recettes), une cellule dédiée à la relation avec les communes et l'analyse financière permet de mieux appréhender les flux croisés complexes qui impactent les budgets de l'EPT et des communes.

Le secteur Grands projets et patrimoine a construit une Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) et accompagne le transfert patrimonial des zones d'aménagement concerté.

Le travail sur l'instauration des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à l'échelle du territoire a démarré dans la perspective d'une délibération au plus tard le 15 octobre 2020.

1 BUDGET PRINCIPAL

3 BUDGETS ASSAINISSEMENT

3 BUDGETS ÉCONOMIQUES

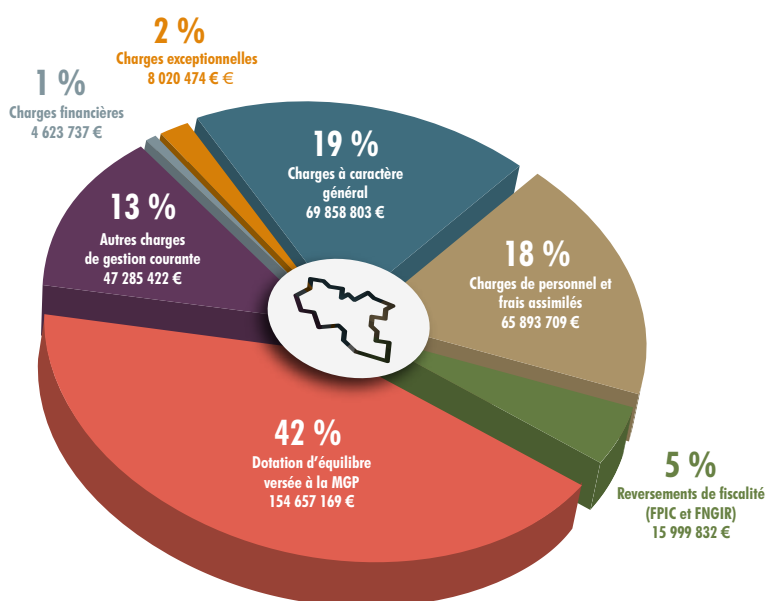
16 399 FACTURES PAYÉES

353 MILLIONS D'INVESTISSEMENT PROGRAMMÉS SUR 6 ANS

211 MILLIONS DE DETTE

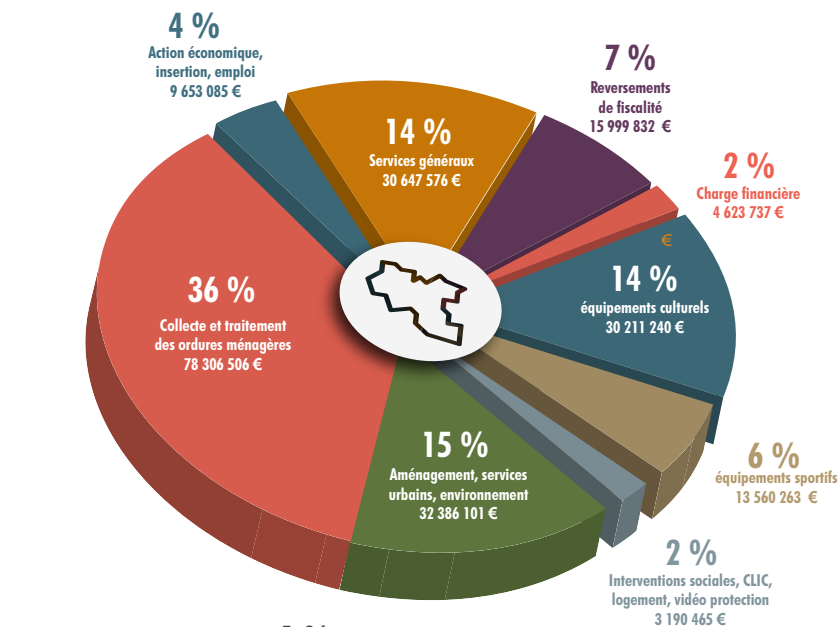
23 000 FICHES D'INVENTAIRE PATRIMONIAL

BUDGET PRINCIPAL DE L'EPT



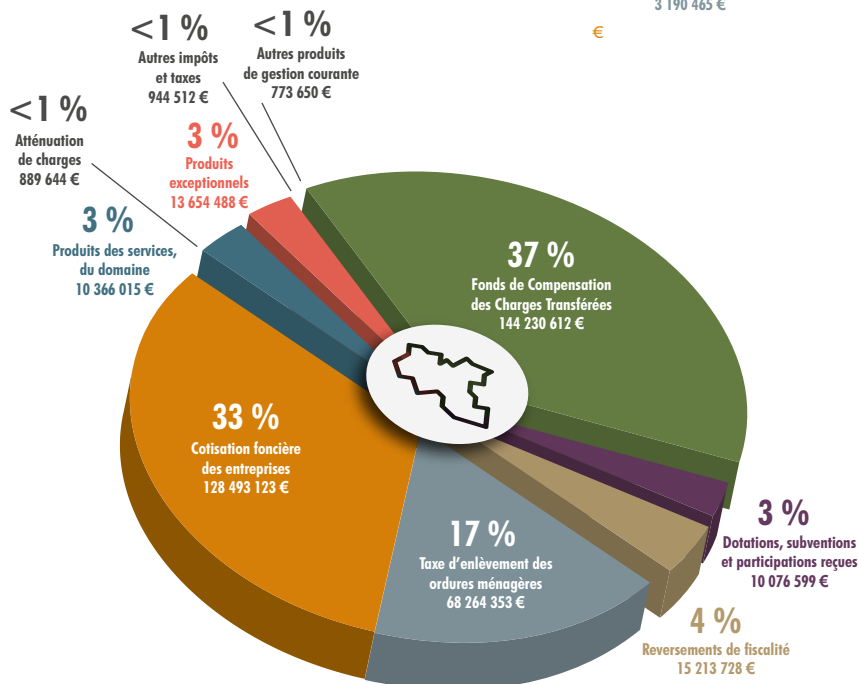
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE DE DÉPENSES : 366 339 147€

En 2019 les dépenses courantes du budget principal de l'EPT se sont élevées à plus de 366 millions d'euros, en hausse de 2,4 % par rapport à 2018. La Dotation d'équilibre versée à la Métropole du Grand Paris, dépense obligatoire, représente 42 % de ces dépenses (155 M€).



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT HORS DOTATION REVERSÉE À LA MGP PAR DESTINATION : 218 578 805 €

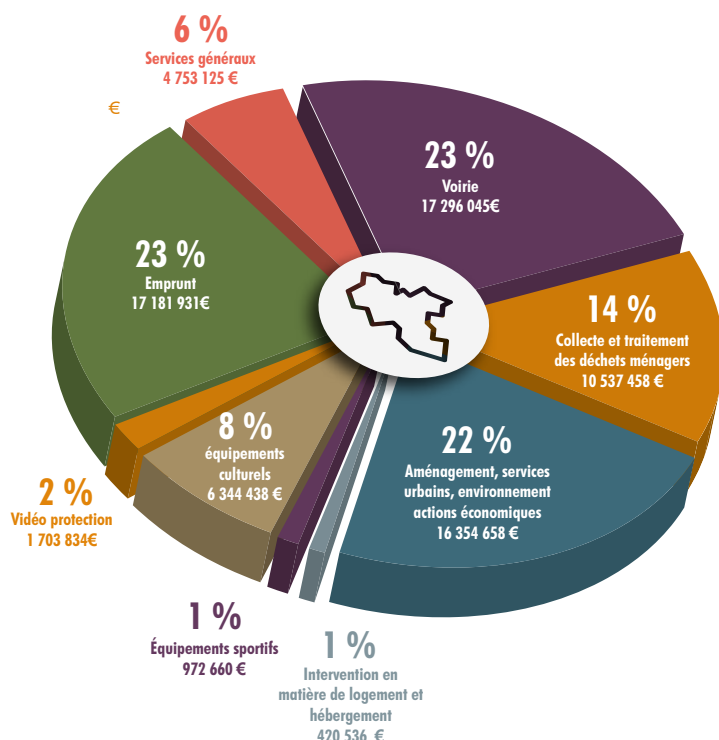
En termes d'activité, le premier poste de dépenses courantes concerne la collecte et le traitement des déchets avec 78,3M€. Viennent ensuite les équipements culturels et sportifs à hauteur de 44M€ et les services urbains et environnementaux (voirie, éclairage public, etc.) pour 32,4M€.



RÉCETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 392 133 074 €

Les recettes courantes de l'EPT de 2019 s'élèvent à 392 906 725 €, en hausse de 2,7% par rapport à 2018. Elles proviennent :

- des communes, via le Fonds de Compensation des Charges Territoriales pour 144,2M€,
- de la Cotisation Foncière des Entreprises, dont le taux est voté par l'EPT, pour 128,5M€,
- de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et redevances spéciales pour 68,3M€ sur le territoire des communes des anciennes communautés d'agglomération qui avaient déjà en gestion cette compétence. Sur le territoire des autres communes, la compétence est financée par transfert de fiscalité des communes à l'EPT.
- de la tarification des services et des recettes domaniales pour 10,4M€.



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 75 564 686 €

En 2019, l'EPT a contribué à hauteur de 58M€ à l'investissement public dans les domaines de l'aménagement de l'espace public, des équipements culturels et sportifs.

Il a en outre remboursé son capital de dette pour 17,2M€ sur un encours de dette au 31 décembre 2019 à 211M€. L'encours est varié entre emprunts à taux fixes (62,6 %), à taux variables (34,6 %) et structurés (2,8 %). Il est ainsi sécurisé tout en permettant de profiter, par sa part variable, des opportunités de baisse de taux avec des produits simples sur des index sûrs.

LES RESSOURCES HUMAINES

La politique RH de l'EPT accompagne un service public de qualité au service des usagers du Grand-Orly Seine Bièvre. Pour ce faire, elle favorise le développement des compétences de ses agents et promeut le bien-être au travail. Un accent particulier est mis sur la formation en lien avec le CNFPT et sur la passation des concours.

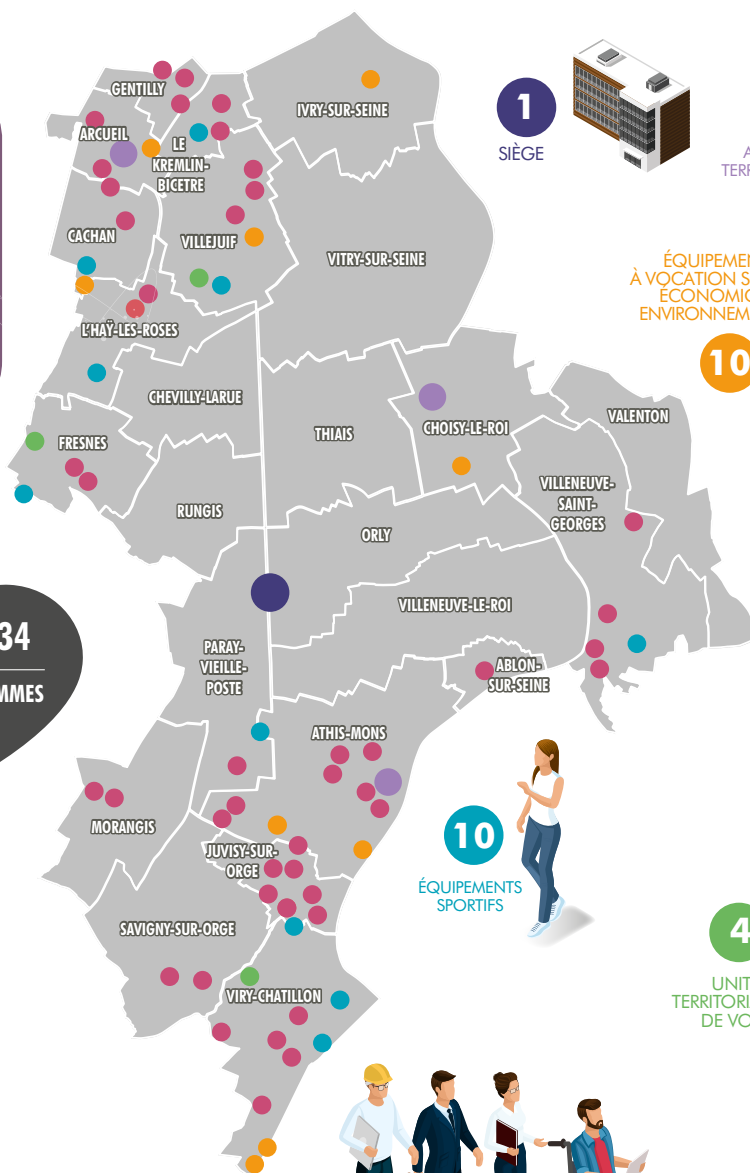
L'EPT compte au 31 décembre 1450 agents répartis sur plus de 70 sites. 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'une organisation territorialisée du Grand-Orly Seine Bièvre : l'ensemble des fonctions supports et fonctions administratives des services opérationnels a pris ses marques à ASKIA, immeuble situé à Cœur d'Orly, tandis que s'organisaient les antennes dites territorialisées (site Raspail à Arcueil, site partagé avec l'EPA ORSA à Choisy-Le-Roi, sites LU et Quai de l'industrie à Athis-Mons) permettant une réactivité plus forte des agents de terrain et un accueil de proximité aux usagers.

FORMATION

Budget : **779 000 €**

Nombre de jours de formation = **1149**

dont **58 jours** de formations organisées sur les sites de l'EPT



716

FEMMES

734

HOMMES

CATÉGORIES :

A : 321

B : 521

C : 608

1 450 agents au service du territoire répartis sur plus de 70 sites et équipements.

Répartition par direction (en pourcentage) :



* FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET OPTIMISATION DES MOYENS.

Au-delà des actions courantes, la DRH a élaboré plusieurs projets d'importance en 2019.

En effet, l'EPT s'est mobilisé en 2019 en faveur de la **protection sociale complémentaire** (PSC) par l'instauration d'une participation financière de l'employeur pour l'adhésion à des contrats en santé (mutuelle complémentaire) et en prévoyance (maintien de salaire) pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2020.

Soucieux d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et de réduire l'empreinte carbone liée aux trajets domicile-travail, l'EPT a préparé en 2019 la mise en place du **télétravail pour 2020**. 417 postes télétravaillables ont ainsi été recensés. Les agents qui le souhaitent ont été dotés en matériel pour démarrer cette expérimentation dès le mois de février 2020.

2019 c'est aussi le démarrage du **Plan stratégique managériale** : donner un cadre commun de travail et créer une identité propre à l'encadrement pour les aider dans leur mission et permettre l'adaptation au changement via un plan d'actions concret. 48 jours de formation en interne ont été dédiés à l'action managériale.

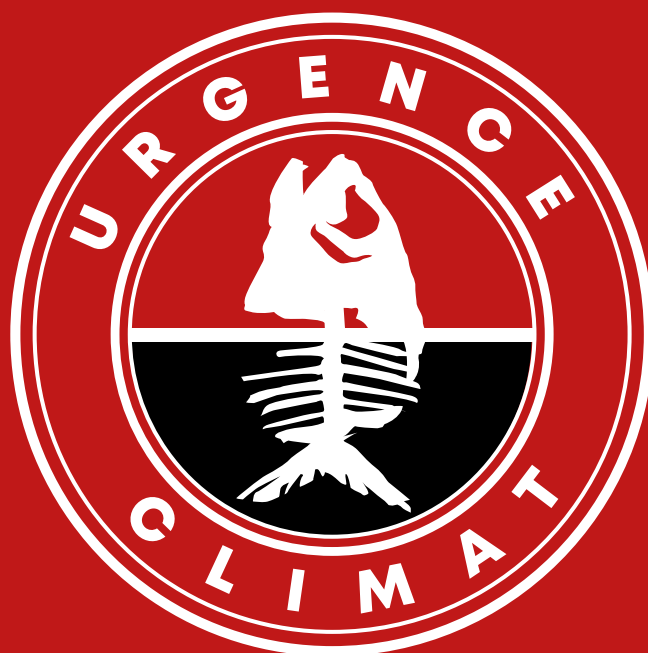
PARTICIPATION DE L'EPT

- Au **contrat de santé** : entre **8 et 27 €** selon le revenu mensuel de l'agent.
- Au **contrat de prévoyance** : **12 €**.

Réduire le nombre de trajets pour diminuer l'empreinte carbone, telle est une des finalités recherchée avec le télétravail.



GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE



Agir N'EST PLUS Option ! UNE

G
K
I
C
A
V
V
H
G
R
A
N
D
F
C
R
O
R
L
Y
S
E
I
N
E
V
B
M
I
È
V
R
E
S
V

Siège : Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
Bâtiment Askia | 11 rue Henri Farman | BP 748 | 94398 Orly aéroport Cedex
Tél : 01 78 18 22 22

[f](#) @T12GOSB [t](#) @T12GOSB [in](#) Grand-Orlyseinebievre
www.grandorlyseinebievre.fr

Ablon-sur-Seine | Arcueil | Athis-Mons | Cachan | Chevilly-Larue | Choisy-le-Roi | Fresnes | Gentilly | Ivry-sur-Seine |
Juvisy-sur-Orge | Le Kremlin-Bicêtre | L'Haÿ-les-Roses | Morangis | Orly | Paray-Vieille-Poste | Rungis | Savigny-sur-
Orge | Thiais | Valenton | Villejuif | Villeneuve-le-Roi | Villeneuve-Saint-Georges | Viry-Chatillon | Vitry-sur-Seine